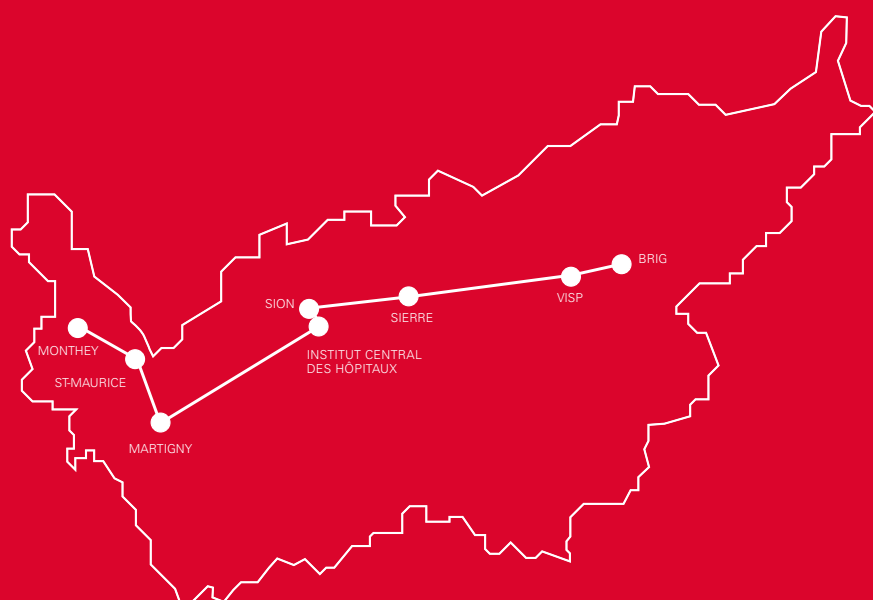


RAPPORT DE GESTION

2023





Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss, Richard Kuonen, Francesca Genini-Ongaro, Adobe Stock.

Sion, mai 2024.

TABLE DES MATIÈRES

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2023 en bref
12	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2023
12	Les limites du système sont atteintes
14	Projets stratégiques de construction
16	Activité
16	Activité aiguë (stationnaire)
18	Activité chronique (stationnaire)
20	Activité ambulatoire
21	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
24	Origine des patients
26	Comptes 2023
26	Vue d'ensemble
27	Bilan & chiffres clés
32	Compte de résultat
36	Annexe aux comptes annuels
36	Informations générales
37	Base des comptes consolidés
39	Principes de consolidation
39	Périmètre de consolidation
40	Méthode de consolidation
40	Principes d'évaluation
40	Actifs circulants
42	Actifs immobilisés
44	Capitaux étrangers
44	Fonds propres
45	Prévoyance professionnelle
45	Parties liées
47	Notes explicatives
71	Ressources humaines
77	Les personnes responsables au 31.12.2023

40'200
séjours hospitaliers.



Après une année 2022 que nous qualifions il y a une année de « charnière entre l'héritage du COVID-19 et les nouveaux défis », l'exercice 2023 s'est inscrit comme étant celui durant lequel l'Hôpital du Valais a pu relever certains de ces défis, tout en préparant l'avenir dans un contexte difficile, notamment d'un point de vue financier.

Dans le prolongement des années COVID, l'Hôpital du Valais s'est vu confier une responsabilité importante pour reconnaître les efforts consentis, tant par ses collaboratrices et collaborateurs, que par la population suisse et valaisanne qui ont notamment approuvé l'initiative sur les soins infirmiers en 2021. Une volonté populaire que l'institution a pu concrétiser, grâce au soutien financier du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, qui a décidé d'investir des moyens conséquents pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant de l'Hôpital du Valais, des EMS et CMS.

Les changements organisationnels opérés, avec notamment un Conseil d'administration en grande partie renouvelé et le nouveau visage de la Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand, permettront à l'Hôpital du Valais de poursuivre sur cette même voie et d'affronter les défis présents et futurs. Plus concrètement, le développement de structures comme le nouvel hôpital de jour à Martigny, le centre de dialyse à Sierre ou le centre ambulatoire à Viège, sans oublier le déménagement de la psychiatrie ambulatoire à Sion ou la pérennisation du projet CAP'Ado, témoignent de la volonté de l'Hôpital du Valais de se rapprocher et encore mieux servir la population.

Cette volonté de rapprochement et d'efficacité se traduit également par la progression des travaux d'infrastructures tant à Sion que dans le Haut-Valais, où la première pierre du nouveau Centre Hospitalier du Haut-Valais a pu être posée à Brigue en septembre 2023. Peut-être plus abstrait, mais non moins essentiel, le projet de dossier patient informatisé (DPI+) est à bout touchant et devrait rapidement produire ses effets au bénéfice des patient·e·s de l'Hôpital.

Ces avancées ne doivent pas occulter le contexte économique et tarifaire difficile dans lequel évolue notre institution, soumise à une pression financière toujours croissante. À l'instar d'autres établissements de soins du pays, les problèmes tarifaires au niveau suisse ne permettent plus de couvrir les coûts, avec un manque de financement criant, en particulier dans le domaine ambulatoire.

Sur le chemin de la durabilité, qui constitue l'une de ses valeurs cardinales, l'Hôpital du Valais s'est engagé pour des mesures d'économie et des modalités de fonctionnement qui lui permettront d'affronter ces difficultés, actuelles et à venir, comme le renchérissement de plusieurs millions de ses projets d'infrastructures. À ce titre, il s'agit, encore une fois, de souligner l'étroite collaboration avec le Département de la santé et le soutien important du Canton qui permet à l'Hôpital de servir avec confiance et sérénité la population valaisanne.

Pascal Strupler

Président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin

Directeur général

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres



40'200 séjours hospitaliers.

Un total de **496** médecins assistants et chefs de clinique en formation

609'000 visites ambulatoires

1'822 naissances

Parmi les principaux employeurs du canton avec près de **6'050** collaboratrices et collaborateurs

71'030 entrées aux urgences



21.2 millions de francs
d'EBITDAR

847 millions de francs de chiffre d'affaires

83 conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

JANVIER

Le Chariot Magique fête ses 25 ans

L'association Le Chariot Magique a célébré son 25^e anniversaire en organisant une tournée théâtrale dans cinq hôpitaux romands, dont l'Hôpital du Valais. Cela fait un quart de siècle que Le Chariot Magique enchante les enfants hospitalisés à Sion. Chaque semaine, des bénévoles professionnel-le-s de la santé rendent visite aux enfants malades pour leur offrir un espace de rencontre, d'écoute et d'expression à travers le jeu et le partage.

MARS

Sensibilisation à l'endométrieose à l'hôpital de Sion

À l'occasion du mois de sensibilisation à l'endométrieose, le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) a présenté sa consultation dédiée aux femmes touchées par cette maladie gynécologique. Sa prise en charge multidisciplinaire est assurée à la Policlinique de gynécologie-obstétrique sur le site de Sion. On estime qu'une femme sur dix est atteinte par cette affection qui réduit fortement sa qualité de vie. Il n'y a aujourd'hui pas de traitement qui permette de prévenir ou de guérir complètement l'endométrieose, mais différentes options thérapeutiques permettent de limiter son évolution, contrôler les symptômes et améliorer la qualité de vie.

Salon Your Challenge

Manifestation incontournable pour tous les écoliers, étudiants ou adultes soucieux de leur avenir professionnel, le salon des métiers et formations «Your Challenge» s'est tenu du 8 au 13 mars au CERM de Martigny. L'Hôpital du Valais y a présenté les professions et domaines d'activité du milieu hospitalier à près de 20'000 visiteurs.

Inauguration du nouveau centre de dialyse à Sierre

Le nouveau Centre de dialyse de l'hôpital de Sierre a été inauguré le 10 mars en présence du Conseiller d'État, Mathias Reynard. La superficie a été portée de 112 à 210 m² et ce nouveau centre offre deux places supplémentaires pour un total de dix postes de traitement, dont deux en isolement. Un confort supplémentaire pour la patientèle qui évite ainsi un transfert vers l'hôpital de Sion.

Un printemps teinté de poésie pour soulager le quotidien des patients

Du 18 mars au 1^{er} avril, plusieurs hôpitaux romands ont ouvert leurs portes au Printemps de la poésie sur l'initiative de Julie Delaloye, médecin et poète. À l'Hôpital du Valais, les quelque 800 patient-e-s des hôpitaux de Sion, Sierre, Martigny, St-Amé et Malévoz ont reçu des poèmes. Des mots qui touchent, encouragent, soulagent et redonnent de l'espoir à celles et ceux qui ne peuvent pas quitter leur lit d'hôpital.

Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public

L'Hôpital du Valais a signé la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public le 21 mars 2023, réaffirmant sa détermination à rendre effectif le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail de valeur égale. L'égalité entre femmes et hommes, de droit et de fait, est un principe fondamental de la Constitution fédérale et une valeur essentielle de notre société. Le secteur public se doit d'être exemplaire en la matière.

Conférence et vernissage de l'exposition itinérante « L'hôpital idéal »

L'Hôpital du Valais a invité les patient-e-s, leurs proches, son personnel et la population en général à son exposition itinérante « L'hôpital idéal ». Cette initiative prolonge l'expérience du salon Planète santé, en 2019. Avec le concours de l'Association Savoir Patient, les visiteurs avaient pu y exprimer leur vécu, transmettre leurs propositions et même leurs rêves dont le dessinateur/philosophe Pécub s'est immédiatement inspiré (180 dessins en 4 jours). Une sélection de ces œuvres a été exposée plusieurs semaines durant sur chaque site hospitalier.

Nomination au Conseil d'administration

Le Conseil d'État a nommé Emilie Praz en tant que membre du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Avocate de l'Étude Kellerhals Carrard à Sion, elle est entrée en fonction le 1^{er} mai 2023, en remplaçant Mylène Cina, qui avait présenté sa démission pour la fin du mois d'avril.

AVRIL

Opération Boule à Zéro

Depuis 2015, l'association Opération Boule à Zéro offre aux enfants et jeunes patient-e-s de l'Hôpital du Valais un moment de détente et d'évasion en distribuant des bandes dessinées de la série « Boule à Zéro ». En 2023, grâce au soutien de la Raiffeisen Sion et Région et du Groupe Mutuel, 500 bandes dessinées ont pu être offertes à l'institution, 300 au Service de pédiatrie de Sion et 200 à celui de Viège.

MAI

Ouverture du centre ambulatoire de Viège

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais a ouvert début mai son centre ambulatoire au Centerpark de Viège. Qu'il s'agisse d'un examen préventif des seins, d'un bilan orthopédique ou d'une consultation urologique, les patientes et patients sont désormais traités en ambulatoire dans les domaines de la gynécologie et de l'obstétrique, de l'orthopédie, de la chirurgie, de la pédiatrie et de la radiologie au 1^{er} étage du bâtiment du Centerpark situé au centre de Viège.

Nouvelle offre pour les interventions chirurgicales légères à l'hôpital de Sierre

Depuis mai 2023, le plateau opératoire de l'hôpital de Sierre est organisé pour permettre la prise en charge des patient-e-s nécessitant une intervention avec une anesthésie locale pour la chirurgie plastique, reconstructive et de la main. Sise au cœur des locaux de consultations, cette infrastructure facilite non seulement le parcours du-de la patient-e, mais également le processus pour une prise charge optimale.

Transposition de l'utérus pour préserver la fertilité en première Suisse

La transposition de l'utérus dans la partie supérieure de l'abdomen représente une avancée importante pour la préservation de la fertilité chez les femmes atteintes d'un cancer du rectum qui doivent subir une radiothérapie pelvienne. Cette nouvelle procédure, qui a été réalisée environ 20 fois dans le monde depuis 2017, a été effectuée pour la première fois en Suisse en mars 2023 à Sion par une équipe de chirurgie et de gynécologie du Centre Hospitalier du Valais Romand. Cette procédure consiste à déplacer temporairement l'utérus et les ovaires hors du champ d'irradiation en les repositionnant dans la partie supérieure de l'abdomen. Une fois la radiothérapie terminée, l'utérus et les ovaires sont replacés à leur position normale dans le bassin.

JUIN

Amélioration des conditions de travail du personnel soignant

Le canton a décidé d'investir des moyens conséquents pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant de l'Hôpital du Valais, des EMS et CMS. Dans un contexte de pénurie touchant aussi bien le domaine des soins que de l'enseignement, le Conseil d'État a pris des mesures importantes pour ces deux secteurs. Le canton a ainsi décidé d'investir des moyens conséquents pour améliorer les conditions de travail du personnel soignant de l'Hôpital du Valais, des EMS et CMS.

JUILLET

Centre Hospitalier du Haut-Valais : Daniel Widrig lauréat du concours « Art et architecture »

Daniel Widrig a emporté le concours « Art et architecture » du nouveau Centre Hospitalier du Haut-Valais « szo-united » avec son projet « Resilient Vessels: A Tribute to Healing and Transformation ». Quinze artistes ont participé au concours « Art et architecture » et six candidat-e-s ont eu l'occasion de démontrer leur créativité lors du processus de sélection international.

AOÛT

Augmentation des allocations pour travail de nuit, de week-end et de jours fériés

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins, afin de mieux prendre en compte et valoriser les horaires irréguliers ainsi que le travail de nuit, du week-end et des jours fériés, le Conseil d'État, sur proposition de l'Hôpital du Valais, avait décidé d'augmenter les allocations y relatives pour l'ensemble du personnel soumis à la Convention collective de travail (CCT). Cette augmentation, fixée à 1 franc par heure, est entrée en vigueur à fin août avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 et a été financée dans un premier temps par le Canton.

Nominations au Conseil d'administration

Le Conseil d'État a renouvelé le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais et nommé trois nouveaux membres, entrés en fonction le 1^{er} janvier 2024. En poste depuis le 1^{er} janvier 2012, Verena Sarbach-Bodenmüller, Alain de Preux et Bernard Monnet étaient en effet arrivés au terme des trois périodes administratives maximums prévues par la loi. Afin de les remplacer, le Conseil d'État a nommé les personnes suivantes : Béatrice Kalbermatten, domiciliée à Törbel et infirmière de formation, actuellement enseignante à la HES-SO Valais-Wallis en filière soins infirmiers ; Benoît Bender : domicilié à Martigny, expert-fiduciaire diplômé, directeur d'une fiduciaire, il est également actuellement président du Groupement valaisan des CMS et député au Grand Conseil ; Mauro Poggia : domicilié à Genève, il est avocat, ancien président de l'Association suisse des assurés et ancien conseiller d'État en charge de la santé du canton de Genève.

SEPTEMBRE

Formation : le Service d'anesthésie du CHVR rejoint les hôpitaux universitaires

L'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue a reclassé la catégorie de formation du Service d'anesthésiologie et de Réanimation du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), qui est passé de la catégorie A2 à la catégorie A1. Cette dernière implique que les critères pour la formation sont les mêmes que pour les hôpitaux universitaires et que le CHVR peut désormais former des médecins pendant une période de 3 ans et demi. Cela fait de l'Hôpital du Valais le troisième en Suisse romande, aux côtés de Lausanne et Genève, à obtenir cette reconnaissance.

Première pierre du nouveau Centre Hospitalier « SZO United » à Brigue

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) a donné le coup d'envoi de la construction du nouveau bâtiment de Brigue le 14 septembre, à l'occasion d'une cérémonie réunissant les représentants des autorités politiques et de l'Hôpital du Valais. Pour le SZO, cette étape symbolique marquait l'aboutissement d'un long processus de préparation, mais aussi le début effectif de la construction d'une infrastructure moderne pour l'avenir des soins au bénéfice des patientes et patients du Haut-Valais.

OCTOBRE

Déménagement du Centre de compétence en psychiatrie et psychothérapie de Sion

Le Centre de compétence en psychiatrie et psychothérapie (CCPP) de Sion a déménagé à l'avenue de Tourbillon 13. Cette localisation plus centrale offre davantage de commodité aux patient·e·s tout en renforçant la prise en charge dans le domaine de la psychiatrie et psychothérapie ambulatoire. À sa nouvelle adresse, il a rejoint plusieurs partenaires, comme Pro Senectute, l'Association valaisanne des EMS (AVALEMS), le Groupement valaisan des centres médico-sociaux, l'association Proches aidants Valais, l'association Bénévoles Valais-Wallis ou le SECOSS.

Policlinique de gynécologie-obstétrique : prestations élargies à l'hôpital de Martigny

Le Pôle de gynécologie-obstétrique du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) accueille les patientes à Sion et Martigny. Depuis septembre 2023, la disponibilité de l'équipe médico-soignante sur le site de l'hôpital de Martigny a été élargie (de 60 % à 90 %) pour répondre aux

demandes des patientes et des médecins du Bas Valais. Avec une équipe médico-soignante qualifiée et expérimentée (gynécologue, infirmière, sage-femme et assistante médicale), la policlinique offre de nombreuses prestations en gynécologie : des examens de dépistage pour le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein, des consultations spécialisées en urogynécologie associées si besoin à un bilan urodynamique.

Déjà 500 chirurgies vNOTES au Centre Hospitalier du Valais Romand

Avec plus de 500 opérations vNOTES jusqu'en octobre 2023, le Centre Hospitalier du Valais Romand, par son service de gynécologie et d'obstétrique, est devenu le premier centre suisse en termes d'expérience et de nombre d'interventions effectuées. Cette approche chirurgicale innovante est proposée à l'Hôpital du Valais depuis mai 2020 aux patientes présentant des pathologies gynécologiques.

NOVEMBRE

Healthcare innovation event : l'IA dans la pratique clinique

La conférence et la « master class » dédiées à l'innovation dans le domaine de la santé, organisées par le Centre de recherche et d'innovation clinique (CRIC) de l'Hôpital du Valais, ont réuni de nombreux acteurs de la santé le 23 novembre à l'hôpital de Sion. La recherche clinique et l'innovation sont indissociables et jouent un rôle primordial dans le progrès des pratiques et des technologies médicales. À ce titre, l'intelligence artificielle en pratique clinique a été mise en lumière par le Dr Abderrahmane Hedjoudje, médecin adjoint, Service d'imagerie diagnostique et interventionnelle, Centre Hospitalier du Valais Romand et par Cédric Villani, mathématicien et homme politique français.

Nouvel hôpital de jour de chirurgie à Martigny

Depuis le début de l'automne, le nouvel hôpital de jour de chirurgie, situé à proximité immédiate du bloc opératoire, permet d'optimiser la prise en charge des patient·e·s nécessitant une intervention chirurgicale en ambulatoire. Il offre des avantages indéniables en termes de flux et de continuité des soins pour les patient·e·s et les équipes soignantes et chirurgicales.

Un total de

496

médecins assistants
et chefs de clinique
en formation



Les limites du système sont atteintes

Ce qui s'est dessiné ces dernières années est en train de devenir une dure réalité. L'augmentation rapide des coûts ne peut plus être couverte par les recettes générées par l'Hôpital du Valais. Le déficit de CHF 11.3 millions le montre clairement. Cependant, la baisse des ressources générées par l'organisation elle-même (EBITDAR) pour le financement des investissements actuels et futurs est encore plus alarmante.

L'année 2023 montre que l'Hôpital du Valais se trouve dans une situation financière très fragile. La forte hausse de l'inflation sur une période très courte, ainsi que l'augmentation massive des coûts de construction sur les chantiers de Sion et Brigue, placent l'Hôpital du Valais devant des défis financiers extrêmement importants. À cela s'ajoutent une pénurie de personnel qualifié et une augmentation du nombre de collaborateurs/trices qui quittent l'hôpital, voire leur profession.

Pour contrer cette évolution, plusieurs initiatives et réflexions ont abouti, à l'image de l'initiative sur les soins. En effet, diverses revalorisations salariales ont été déployées entre 2022 et 2023.

En 2022, l'Hôpital du Valais a défini plusieurs mesures pour améliorer les conditions de travail de son personnel, en étroite collaboration avec le Canton et les partenaires sociaux (rémunération du temps passé à se changer sous la forme de crédits de temps forfaitaires et augmentation des salaires du personnel soignant, appliquée à partir du 1^{er} juillet 2022). En 2023, les indemnités de piquet et les salaires de base du personnel soignant et médico-technique ont été revus à la hausse, générant une charge supplémentaire de CHF 7 millions (initiative des soins, financée actuellement par une PIG spécifique). Pour les salaires 2023, le Conseil d'État a décidé de supporter l'entière de l'augmentation de l'IPC pour l'année 2023, à savoir 2.8%, ce qui correspond à un montant de CHF 13.4 millions.

Une autre mesure importante est la mise en œuvre progressive de l'initiative des soins par le renforcement des ressources médico-soignantes, mais aussi par le renforcement de postes du personnel de maison et de cuisine, comme ceux des administratifs au sein des centres hospitaliers, afin de soulager les professionnels de la santé. Ces mesures expliquent une part importante de l'augmentation des ressources humaines durant l'année 2023.

Le renchérissement a aussi impacté d'autres parties des charges de l'HVS. Que ce soit au niveau du matériel, des consommables ou encore de l'énergie, de nombreux domaines sont touchés, plus ou moins fortement, depuis le début de la crise COVID et la guerre en Ukraine. Les coûts liés à l'énergie (électricité, gaz et chauffage à distance) ont par exemple augmenté de CHF 1.3 millions par rapport à 2022. Cette augmentation des prix (effet prix estimé à +20% pour l'électricité) a pu être en partie absorbée par une réduction de la consommation de quelque 5%.

Comme attendu, plusieurs hausses des taux d'intérêt ont eu lieu en 2023. Ces augmentations ont coûté environ CHF 1 million en 2023. Avec les appels de fonds supplémentaires qui seront nécessaires dans le cadre des projets d'extension durant ces prochaines années, les charges financières vont continuer à augmenter.

Ces différentes mesures, justifiées pour maintenir l'attractivité des professions du secteur de la santé, ne sont cependant pas gratuites, comme le montrent clairement les chiffres mentionnés. Si nous voulons garantir la qualité et la disponibilité actuelles des soins, il faut aussi, en matière de financement, être prêt à mettre à disposition les moyens nécessaires. Dans ce domaine, tous les acteurs impliqués doivent mener des discussions ouvertes et orientées vers des solutions, afin de chercher ensemble des réponses.

Toutes ces évolutions de coûts dues au renchérissement ne donnent malheureusement pas lieu aujourd'hui à une adaptation tarifaire correspondante. Le partenariat tarifaire, bloqué depuis des années dans certains domaines, s'avère être un des grands problèmes. La procédure de fixation de la valeur du point Tarmed 2017, en cours depuis plusieurs années, le démontre de manière éclatante. Cette couverture tarifaire insuffisante depuis des années coûte actuellement à elle seule environ CHF 15 millions par an à l'Hôpital du Valais! Et avec le renchérissement persistant prévu pour les prochaines années, ce déficit va encore augmenter - une situation qui n'est plus tenable.

A ce problème de sous-financement s'ajoute en outre celui, connu depuis des années, du domaine de la formation et recherche. Là aussi, l'Hôpital du Valais doit faire face à des coûts non couverts de plusieurs millions de CHF par an (voir rapport de gestion 2019 - Le financement des activités dites « d'intérêt général » – un véritable défi pour l'Hôpital du Valais également dans ce domaine).

Dans ces conditions financières actuelles, l'HVS réalise un EBITDAR nettement insuffisant (CHF 21.2 millions soit 2.5% du chiffre d'affaires) pour pouvoir couvrir les investissements ordinaires par des fonds générés par l'hôpital lui-même. Il est donc nécessaire de s'endetter. Cet état de fait contredit la stratégie globale d'investissement de l'HVS. En outre, en raison de l'insuffisance des ressources générées par l'organisation elle-même suite à l'augmentation des coûts déjà mentionnée et à l'insuffisance du financement, il n'a pas été possible, pour la première fois, de procéder à une affectation au fonds d'investissement du montant planifié. Si cela restait un événement unique, cela pourrait être supporté. Mais si la situation devait perdurer, les fonds propres générés depuis 2012 diminueraient drastiquement et la capacité d'investissement de l'Hôpital du Valais serait, par conséquent, mise en péril.

La situation financière déjà fragile et les perspectives peu réjouissantes de l'Hôpital du Valais - comme de nombreux autres hôpitaux - exigent des mesures rapides et conséquentes. L'Hôpital du Valais a déjà pris des mesures de réduction des coûts et considéré des suppressions au niveau des investissements. Réduire ces investissements sans mettre en péril la mission et la qualité des prestations sera un défi extrêmement délicat.

Les hôpitaux sont passés aux soins intensifs...

Projets stratégiques de construction

En 2023, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- avancement des travaux sur site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

Renchérissement

Les prix de la construction ont augmenté de plus de 15% depuis la demande de cautionnement.

Pour l'instant, l'impact moyen sur le montant du cautionnement a été estimé à 12%.

Pour le projet de Sion, les entrées d'offres se situent dans le cadre du renchérissement. Pour les projets de Brigue, la situation est plus marquée en raison de la conjoncture régionale due principalement à l'expansion du site de Viège de la Lonza qui assèche le marché de la construction.

Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue

L'extension de l'hôpital et la construction du parking de Brigue ont fait l'objet de recours depuis l'obtention du permis de construire, délivré à fin 2020. Ces recours ont été rejetés par les instances cantonales et le Tribunal fédéral. L'autorisation de construire est entrée en force en fin d'année 2021 et la pose de la première pierre a eu lieu le 14 septembre 2023. La fin prévisionnelle des travaux de l'extension est à fin 2026, le solde des travaux se poursuivront jusqu'en 2028.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Sur le site de Sion, les travaux avancent conformément au planning de construction. La pose du sapin sur l'extension de l'hôpital a eu lieu le 2 juin 2022. La fin des travaux de l'extension est prévue en été 2025, pour une mise en service en été 2026. L'intervention dans le bâtiment existant débutera en 2026 pour une fin en 2028.



Chantier de Brigue – 18.12.2023



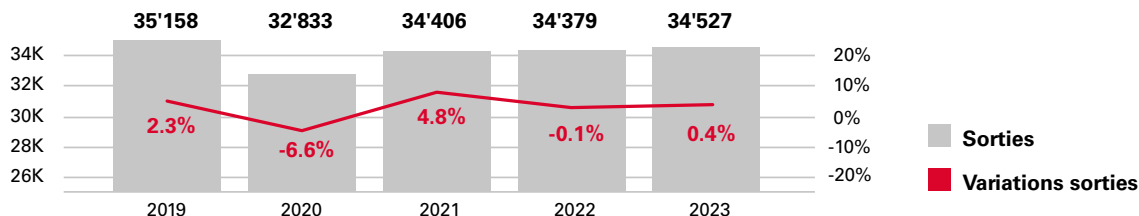
Activité aiguë (stationnaire) ¹

	SZO				CHVR				HVS			
	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	22'840	25'419	-2'579	-10.15%	86'668	89'506	-2'838	-3.17%	109'508	114'925	-5'417	-4.71%
Sorties	3'219	3'382	-163	-4.82%	10'635	10'474	161	1.54%	13'854	13'856	-2	-0.01%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7.15	7.50	-0.36	-4.74%	8.17	8.50	-0.33	-3.89%	7.93	8.26	-0.32	-3.93%
Chirurgie												
Journées	22'916	23'979	-1'063	-4.43%	44'607	42'738	1'869	4.37%	67'523	66'717	806	1.21%
Sorties	4'904	5'006	-102	-2.04%	7'876	7'219	657	9.10%	12'780	12'225	555	4.54%
DMS	4.63	4.78	-0.14	-2.99%	5.69	5.91	-0.22	-3.67%	5.28	5.44	-0.16	-2.93%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	3'191	3'496	-305	-8.72%	8'784	8'436	348	4.13%	11'975	11'932	43	0.36%
Sorties	1'017	1'068	-51	-4.78%	2'375	2'349	26	1.11%	3'392	3'417	-25	-0.73%
DMS	3.14	3.28	-0.14	-4.28%	3.68	3.59	0.09	2.53%	3.52	3.49	0.03	0.73%
Pédiatrie												
Journées	3'565	3'906	-341	-8.73%	9'225	9'637	-412	-4.28%	12'790	13'543	-753	-5.56%
Sorties	1'354	1'476	-122	-8.27%	2'668	2'885	-217	-7.52%	4'022	4'361	-339	-7.77%
DMS	2.68	2.59	0.09	3.59%	3.44	3.32	0.12	3.63%	3.19	3.07	0.11	3.67%
Soins palliatifs												
Journées	5'283	6'010	-727	-12.10%	3'152	3'198	-46	-1.44%	8'435	9'208	-773	-8.39%
Sorties	316	356	-40	-11.24%	163	164	-1	-0.61%	479	520	-41	-7.88%
DMS	16.59	17.07	-0.49	-2.86%	19.98	18.92	1.06	5.61%	17.74	17.66	0.09	0.48%
Total												
Journées	57'795	62'810	-5'015	-7.98%	152'436	153'515	-1'079	-0.70%	210'231	216'325	-6'094	-2.82%
Sorties	10'810	11'288	-478	-4.23%	23'717	23'091	626	2.71%	34'527	34'379	148	0.43%
DMS	5.35	5.55	-0.21	-3.73%	6.45	6.62	-0.17	-2.58%	6.10	6.27	-0.17	-2.65%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1^{er} janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

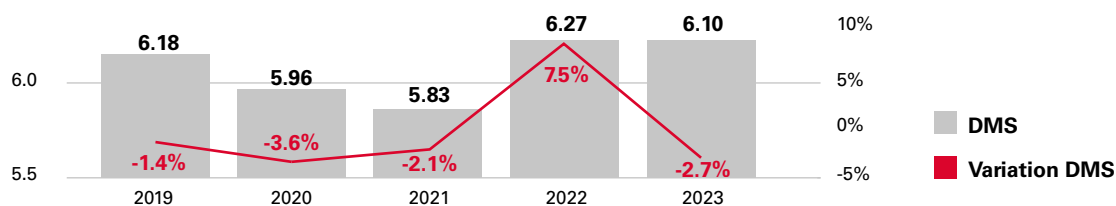
Activité somatique aiguë 2019-2023



La stabilisation de l'activité somatique aiguë constatée en 2022 se poursuit en 2023 étant donné que celle-ci a varié uniquement de +0.4%. Globalement, l'activité est

extrêmement stable sur les trois dernières années tout en restant légèrement inférieure à 2019, dernière année avant COVID-19.

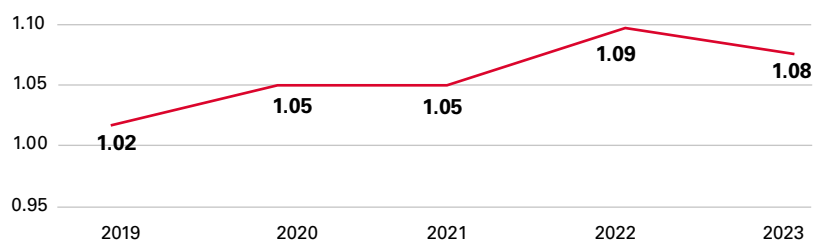
Durée moyenne de séjour 2019-2023 - Activité somatique aiguë



La durée moyenne de séjour (DMS) se maintient autour de 6 jours avec un léger recul par rapport à 2022 passant de

6.27 jours à 6.10 jours. Cette DMS est très stable depuis quelques années, hormis durant les années COVID.

Evolution du CMI 2019-2023



Après plusieurs années de hausse du CMI (case-mix index)², celui-ci connaît un léger recul. Les années 2020 à

2022 ont été marquées par des cas de COVID-19 avec des passages aux soins intensifs et/ou continus.

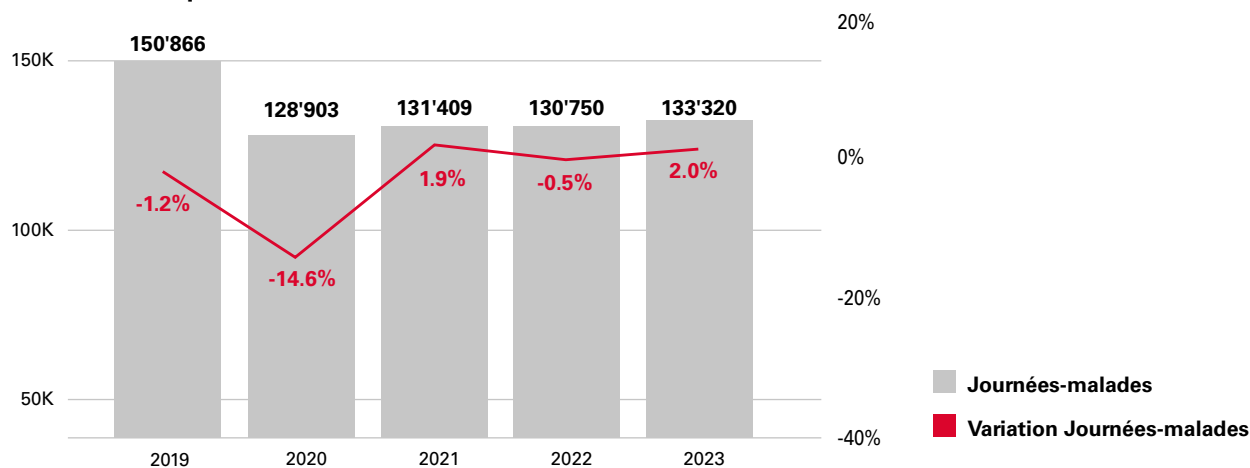
² Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)³

	SZO				CHVR				HVS			
	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	11'622	10'931	691	6.32%	37'239	37'346	-107	-0.29%	48'861	48'277	584	1.21%
Sorties	394	404	-10	-2.48%	2'026	2'196	-170	-7.74%	2'420	2'600	-180	-6.92%
Durée moyenne de séjour (DMS)	28.90	26.72	2.18	8.17%	18.17	17.10	1.07	6.25%	19.92	18.60	1.32	7.11%
Psychiatrie												
Journées	12'587	12'184	403	3.31%	49'069	47'756	1'313	2.75%	61'656	59'940	1'716	2.86%
Sorties	542	464	78	16.81%	1'613	1'550	63	4.06%	2'155	2'014	141	7.00%
DMS	23.20	27.60	-4.40	-15.96%	29.02	30.52	-1.50	-4.91%	27.55	29.84	-2.29	-7.68%
Réadaptation												
Journées	6'263	6'100	163	2.67%	10'140	9'712	428	4.41%	16'403	15'812	591	3.74%
Sorties	223	210	13	6.19%	499	481	18	3.74%	722	691	31	4.49%
DMS	28.26	29.28	-1.01	-3.46%	20.22	20.03	0.20	0.98%	22.71	22.84	-0.13	-0.58%
Lits d'attente												
Journées	874	1'939	-1'065	-54.93%	5'526	4'782	744	15.56%	6'400	6'721	-321	-4.78%
Sorties	68	86	-18	-20.93%	306	262	44	16.79%	374	348	26	7.47%
DMS	14.31	21.36	-7.05	-33.01%	18.46	18.25	0.21	1.16%	17.71	19.02	-1.31	-6.90%
Total												
Journées	31'346	31'154	192	0.62%	101'974	99'596	2'378	2.39%	133'320	130'750	2'570	1.97%
Sorties	1'227	1'164	63	5.41%	4'444	4'489	-45	-1.00%	5'671	5'653	18	0.32%
DMS	25.46	27.14	-1.68	-6.19%	22.36	22.11	0.24	1.10%	23.03	23.15	-0.12	-0.52%

³ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

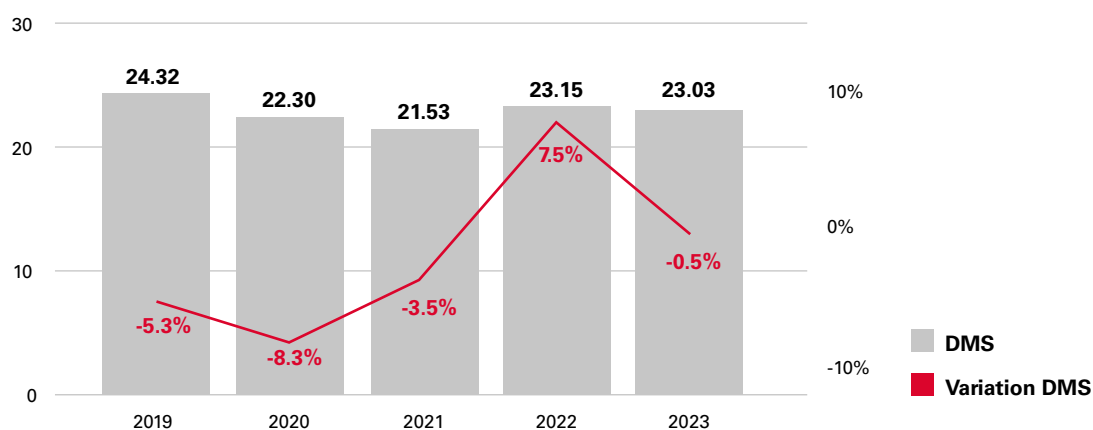
Activité chronique 2019-2023



D'un point de vue général, le nombre de journées-malades continue à se maintenir autour des 132'000 bien qu'une légère hausse est constatée par rapport à 2022 (+2.0%). Pour rappel, 2022 correspond à l'année d'introduction des

tarifs ST-REHA. Toutes les disciplines connaissent une hausse sauf les lits d'attente. Ceux-ci restent cependant à un niveau élevé.

Durée moyenne de séjour 2019-2023 - Activité chronique



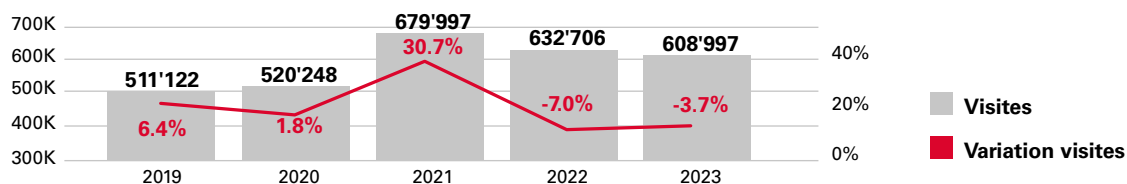
Après une année 2022 qui a connu une forte augmentation, la durée moyenne de séjour (DMS) diminue légèrement en 2023 pour atteindre les 23 jours. La DMS des différents secteurs diminue de manière très disparate entre ces der-

niers hormis pour la réadaptation polyvalente gériatrique qui atteint quasiment les 20 jours (atteignant le niveau pré-pandémique).

Activité ambulatoire⁴

	SZO				CHVR				HVS			
	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %	2023	2022	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	49'442	53'570	-4'128	-7.71%	169'004	192'794	-23'790	-12.34%	218'446	246'364	-27'918	-11.33%
Chirurgie	29'895	30'168	-273	-0.90%	90'197	88'631	1'566	1.77%	120'092	118'799	1'293	1.09%
Gynécologie-Obstétrique	10'675	10'190	485	4.76%	18'998	18'635	363	1.95%	29'673	28'825	848	2.94%
Pédiatrie	5'228	6'199	-971	-15.66%	24'468	29'294	-4'826	-16.47%	29'696	35'493	-5'797	-16.33%
Autres	18'516	17'504	1'012	5.78%	47'839	45'921	1'918	4.18%	66'355	63'425	2'930	4.62%
Total	113'756	117'631	-3'875	-3.29%	350'506	375'275	-24'769	-6.60%	464'262	492'906	-28'644	-5.81%
Non somatique aigu												
Psychiatrie	31'512	29'811	1'701	5.71%	106'142	103'607	2'535	2.45%	137'654	133'418	4'236	3.17%
Réadaptation	1'015	921	94	10.21%	4'674	3'793	881	23.23%	5'689	4'714	975	20.68%
Autres	0	0	0	0.00%	1'392	1'668	-276	-16.55%	1'392	1'668	-276	-16.55%
Total	32'527	30'732	1'795	5.84%	112'208	109'068	3'140	2.88%	144'735	139'800	4'935	3.53%
Total	146'283	148'363	-2'080	-1.40%	462'714	484'343	-21'629	-4.47%	608'997	632'706	-23'709	-3.75%

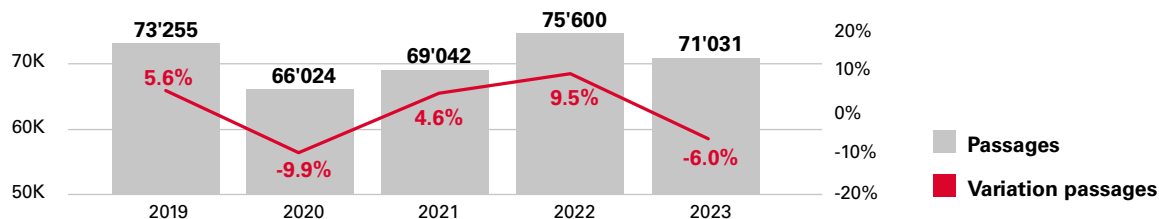
Evolution du nombre de visites ambulatoires 2019-2023



L'année 2023 confirme la tendance constatée ces dernières années : l'activité ambulatoire reste très soutenue bien que les activités de médecine (-11.33% - cas COVID en 2022) et de pédiatrie (-16.33% - épidémie de bronchiolite en 2022)

connaissent une baisse importante qui expliquent la diminution du nombre de visites en 2023. Pour rappel, l'année 2021 a été exceptionnellement chargée de par les activités des différents centres de dépistage COVID.

Evolution du nombre de passages aux urgences 2019-2023



Les passages aux urgences 2023 connaissent une baisse relativement importante (-6%) mais sont toujours significatifs en comparaison aux années pré-COVID. La tendance

généralisée de la population helvétique à se rendre aux urgences continue à se confirmer au sein de l'HVS.

⁴ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires.**

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

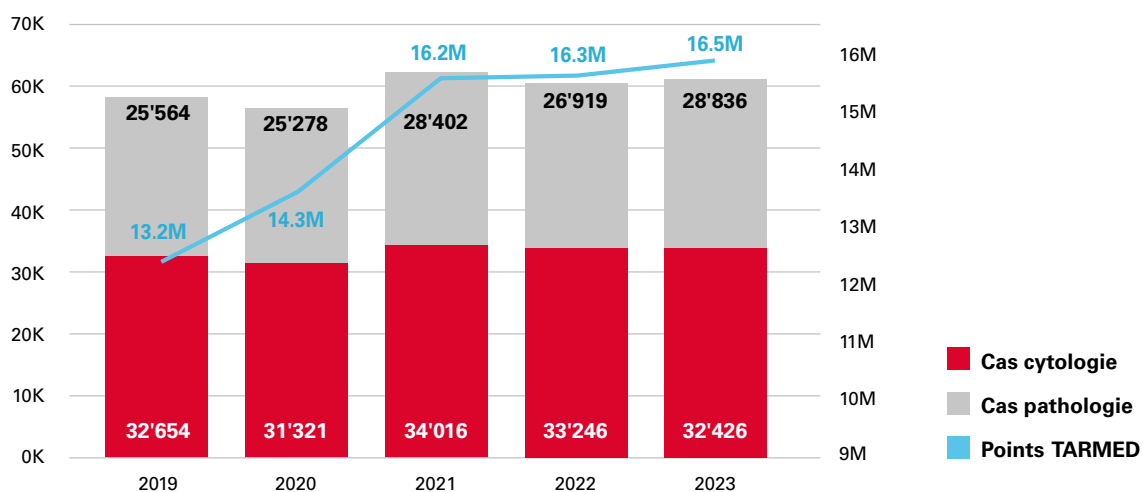
Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
	2023	2022	2023	2022
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	11'612'129	12'181'164	1'424'504	1'317'039
Génétique	1'113'980	1'085'287	7'135	7'090
Hématologie	3'924'810	3'958'826	334'026	310'366
Immuno-allergologie	1'287'671	1'221'006	111'801	102'151
Microbiologie	12'474'020	21'115'608	242'590	538'692
Toxicologie forensique	234'080	247'710	590	639
Taxes + centralisation	5'968'543	5'821'727	20'736	18'440
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	6'932'262	10'908'794	624'956	680'899
Sierre/Montana	1'527'275	1'536'777	174'096	163'902
Martigny	3'754'606	5'031'467	412'413	431'806
Riviera-Chablais	12'841'881	17'775'185	1'246'286	1'223'722
Total	61'671'257	80'883'551	4'599'133	4'794'746

Globalement, la forte baisse du nombre de points est due à un double effet: tout d'abord la modification de la Liste des Analyses (baisse des points de 10% au 1^{er} août 2022)

ensuite le retour à une activité normale, c'est-à-dire sans tous les tests liés au COVID.

Histocytopathologie

Evolution de l'histocytopathologie 2019-2023

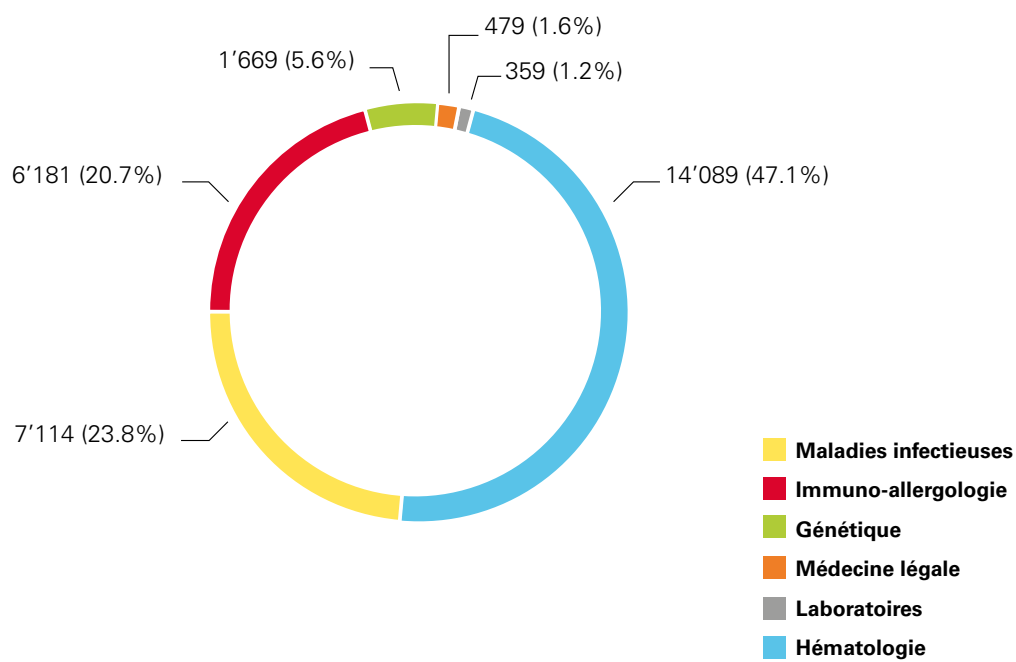


Le nombre de points augmente dans les mêmes proportions que l'activité. Globalement, la situation est très stable sur les trois derniers exercices.

609'000
visites ambulatoires



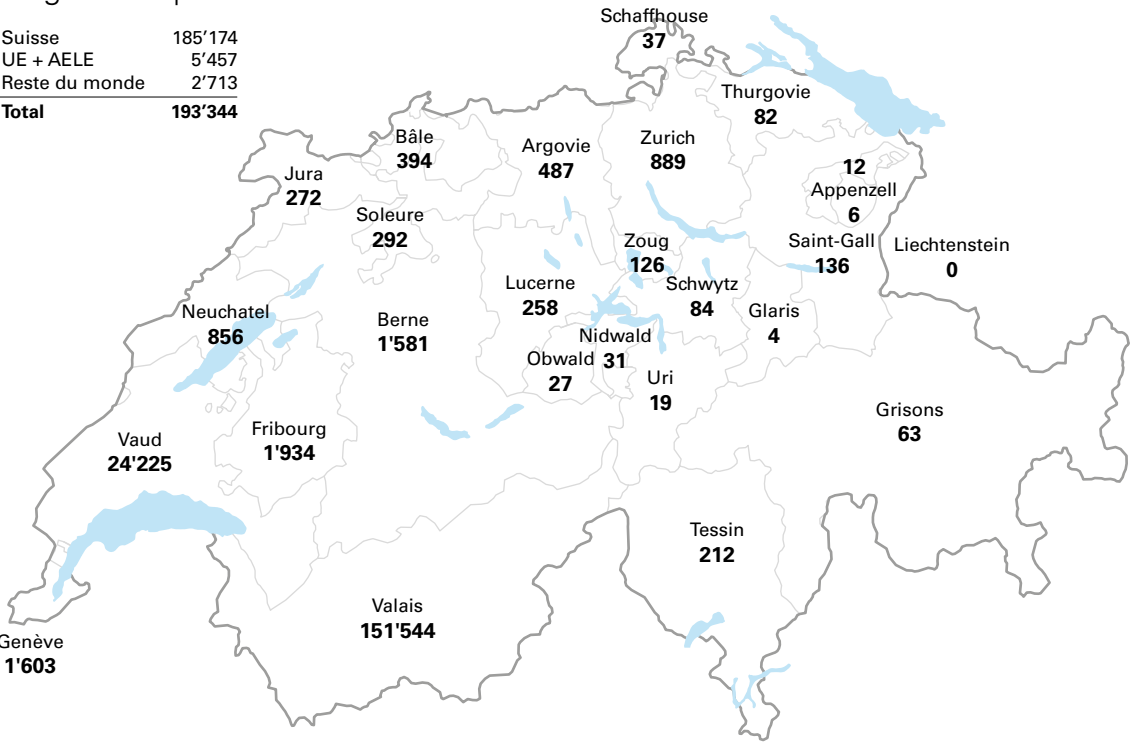
Consultations



Une hausse continue des consultations est constatée, plus de 19% par rapport à l'an dernier. Sinon, presque toutes les disciplines connaissent une progression importante en particulier les maladies infectieuses et l'hématologie.

Origine des patients

Suisse	185'174
UE + AELE	5'457
Reste du monde	2'713
Total	193'344



L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH relative à la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.



1'892

naissances

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2023 Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	-216'155
Centre Hospitalier du Valais Romand	-11'424'917
Institut Central des Hôpitaux	305'683
Résultat de l'exercice	-11'335'389

Résultat

Le résultat annuel 2023 présente un déficit de CHF 11'335'389 après avoir attribué le minimum au fonds de compensation des investissements. Ce résultat représente un ordre de grandeur de 1.3% des recettes de l'HVS. De plus, ce déficit a pu être contenu grâce à l'octroi d'une PIG exceptionnelle du Canton, correspondant à la différence entre le montant du financement cantonal budgété et le montant effectivement utilisé, à hauteur de CHF 5.1 millions.

Pour le deuxième exercice consécutif, l'HVS paie un lourd tribut au contexte macro-économique, à l'image de tous les hôpitaux publics comparables en Suisse. En effet, l'inflation généralisée constatée au niveau des coûts de matériel et des marchandises, de l'électricité ou encore des taux d'intérêt pèse fortement dans la balance au moment de faire le bilan sur l'exercice 2023. À cela s'ajoute un important souci de sous-financement lié aux tarifs hospitaliers.

Ce déficit de CHF 11.3 millions s'explique par un effet ciseaux qui se confirme malheureusement en 2023: les charges augmentent plus fortement que les recettes. Les charges de personnel sont en augmentation de par le renchérissement octroyé (2.8%), la poursuite du déploiement

de diverses initiatives visant à améliorer les conditions de travail du personnel soignant et une augmentation des EPT. Les charges d'exploitation connaissent également une hausse due à l'inflation généralisée (essentiellement sur le matériel médical) tout comme les charges financières suite à l'abolition des taux négatifs. À contrario, les recettes d'exploitation stagnent durant cette année. Cela s'explique par une activité en recul dans le Haut-Valais et un CMI en baisse au CHVR.

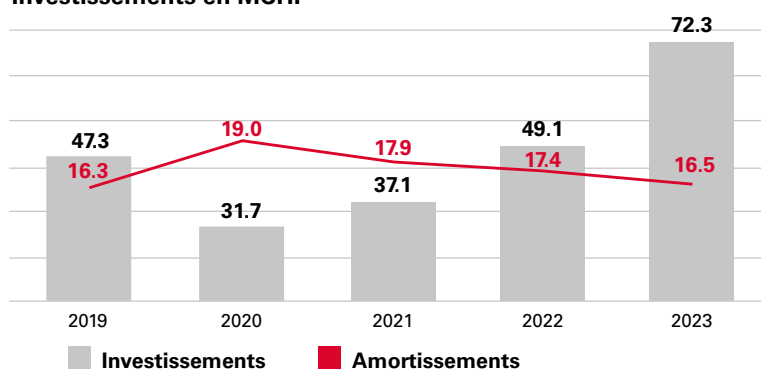
Le soutien du Conseil d'État a, une nouvelle fois, été remarquable. En effet, le renchérissement des salaires de l'ordre de 2.8% a été financé en totalité par le Canton en plus des différentes initiatives améliorant les conditions de travail qui ont été déployées en 2023 (augmentation des salaires du personnel soignant et médico-technique et augmentation des indemnités de nuit, de piquet et de week-end). De plus, l'octroi d'une PIG exceptionnelle permet à l'HVS d'absorber en partie le choc. L'Hôpital du Valais est très reconnaissant de ce soutien envers le Conseil d'État. Il est primordial afin de répondre aux besoins sanitaires de la population valaisanne et de faire face aux nombreux défis attendus ces prochaines années dans le milieu hospitalier.

Bilan & chiffres clés

L'année 2023 est une première année sans COVID depuis l'exercice 2019. Le déficit de l'année a pu être limité par la décision d'attribuer le minimum au fonds de compensation des investissements tout comme l'octroi de la différence entre le budget d'activité notifié par l'Etat du Valais et l'activité réelle représentant CHF 5.1 millions. À relever que cette attribution du minimum cette année a également été possible grâce à des attributions complémentaires

les années précédentes lorsque le résultat le permettait. De plus, cette année a été marquée par le lancement du projet de l'extension de l'hôpital de Brigue. Par conséquent, les investissements de l'année prennent à nouveau l'ascenseur. Corollaire de cet élément, le degré d'endettement augmente étant donné que les projets d'extension sont financés par des capitaux étrangers.

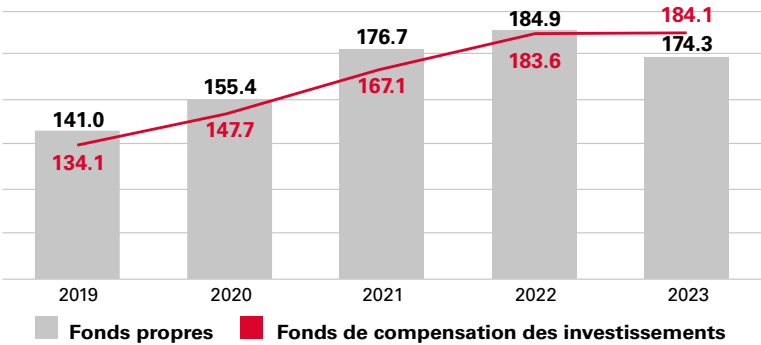
Investissements en MCHF



L'année 2023 a été marquée par la pose de la 1^{re} pierre pour l'extension de l'hôpital de Brigue. Par conséquent, pour la deuxième année consécutive, le niveau des investissements atteint un niveau encore jamais atteint. Ceci s'explique du fait que les travaux liés aux extensions de l'hôpital de Brigue (y compris le parking) et de l'hôpital de Sion battent actuellement leur plein. À cet effet, les immobilisations en cours augmentent de près de CHF 50 millions.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à l'inauguration de ces projets d'agrandissement de l'hôpital de Sion et de l'hôpital de Brigue. Quant aux amortissements, ceux-ci vont considérablement augmenter dès l'ouverture de ces deux extensions.

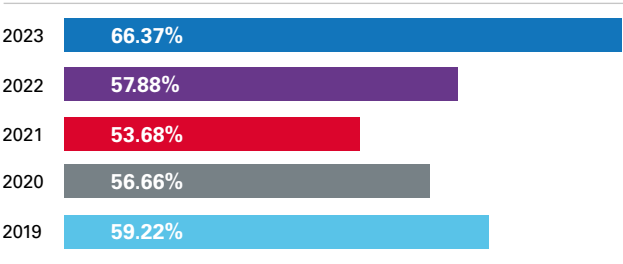
Fonds propres en MCHF



Après plusieurs années d’augmentation, les fonds propres de l’HVS diminuent de CHF 10.6 millions, ce qui s’explique en grande partie par le déficit de l’année de près de CHF 11.3 millions.

L’attribution au fonds de compensation des investissements n’ayant été faite que très partiellement au vu de la situation financière de l’institution, celui-ci stagne à CHF 184 millions.

Degré d’endettement HVS



Le degré d’endettement de l’HVS continue d’augmenter pour une deuxième année consécutive. Ceci s’explique, en majeure partie, du fait que les projets d’extension sont actuellement dans leurs phases les plus soutenues et que ceux-ci sont financés par des appels de fonds effectués auprès de l’Etat du Valais.

Pour rappel, en raison des importants investissements actuellement réalisés, ce ratio va tendre à augmenter ces prochaines années.

Parmi les principaux employeurs
du canton avec près de

6'050
collaboratrices
et collaborateurs



Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	6'986'451	19'073'394
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	162'565'561	138'054'525
Autres créances à court terme	3	5'834'846	1'277'604
Stocks et en cours de facturation	4	58'494'947	49'781'311
Actifs de régularisation	5	10'421'822	12'961'854
Total actifs circulants		244'303'627	221'148'689
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	317'410	59'422
Immobilisations corporelles	7	264'032'369	210'474'343
Immobilisations incorporelles	8	9'551'760	7'275'426
Total actifs immobilisés		273'901'539	217'809'191
Total des actifs		518'205'166	438'957'880
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	82'291'658	40'000'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	37'114'816	25'401'256
Autres dettes à court terme	11	11'590'833	16'755'811
Passifs de régularisation	12	32'500'445	31'227'438
Provisions à court terme	13	775'000	743'427
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		164'272'752	114'127'932
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	1'437'989	877'349
Dettes financières à long terme	9	177'800'000	137'800'000
Autres dettes à long terme	15	401'862	524'866
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		179'639'852	139'202'215
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	5'680'575	6'114'860
Fonds de compensation des investissements	17	184'075'446	183'640'942
Réserves provenant de bénéfices cumulés		-4'158'070	3'664'433
Résultat de l'exercice		-11'335'389	-7'822'503
TOTAL FONDS PROPRES		174'292'562	185'627'733
TOTAL DES PASSIFS		518'205'166	438'957'880

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux d'une ou deux unités.

Fonds propres (en CHF)

	Capital Propre	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 16)	Fonds de compensation des investissements (note 17)	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 01.01.2022	30'000	3'664'433	5'960'185	167'090'033	176'744'651
Résultat de l'exercice		-7'822'503			-7'822'503
Autres attributions			154'675	16'550'909	16'705'584
Fonds propres au 31.12.2022	30'000	-4'158'070	6'114'860	183'640'942	185'627'733
Résultat de l'exercice		-11'335'389			-11'335'389
Autres attributions			286'544	434'504	721'049
Reclassement fonds affectés / fonds libres			-720'830		-720'830
Fonds propres au 31.12.2023	30'000	-15'493'459	5'680'575	184'075'446	174'292'562
Total fonds libres				189'756'021	

Évolution réserves provenant de bénéfices

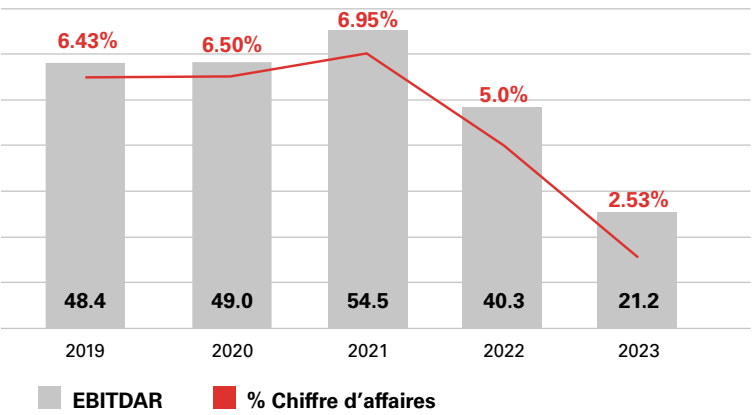
	2023	2022
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	-4'158'070	3'664'433
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-11'335'389	-7'822'503
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	-15'493'459	-4'158'070

Compte de résultat

La reprise des activités constatée ces deux dernières années ne se confirme pas: en effet, la majeure partie des activités connaissent une stagnation en 2023. À cela s'ajoute un environnement macro-économique tendu (inflation et guerres en Ukraine et au Proche-Orient). Par conséquent, l'effet ciseau constaté depuis deux exercices

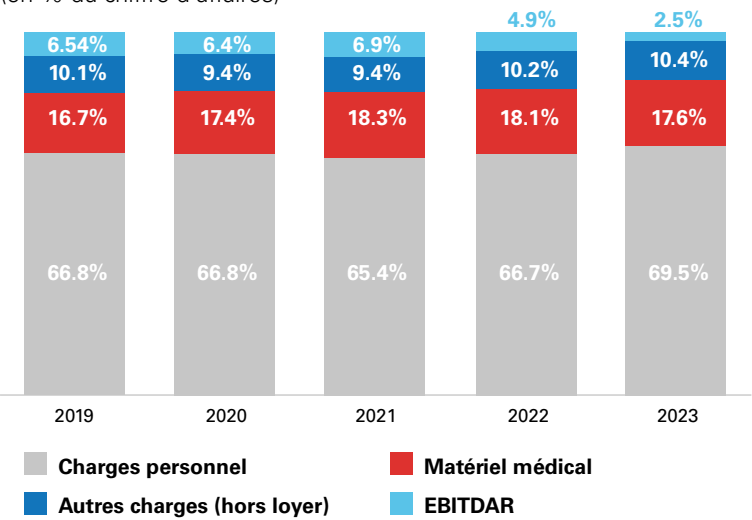
se confirme indéniablement: les charges augmentent plus rapidement que les recettes. L'attribution du minimum au fonds de compensation des investissements et l'octroi de la part de l'État de la différence entre le budget d'activité notifié et l'activité réelle permettent de limiter le déficit.

EBITDAR en MCHF



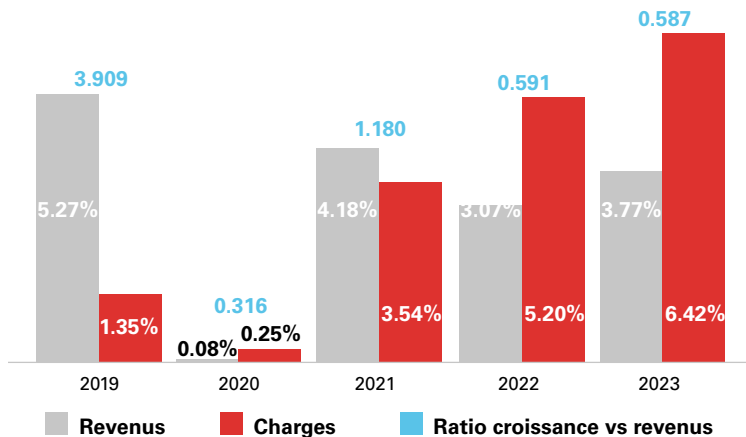
Au vu de l'augmentation des charges plus importantes que les recettes, l'EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) connaît, pour une deuxième année consécutive, un recul important. Celui-ci est par conséquent nettement insuffisant pour pouvoir couvrir les investissements par des fonds générés par l'hôpital lui-même. A titre de comparaison, dans le document de référence «Hôpitaux suisses: santé financière 2022» de PwC, l'EBITDAR moyen était de l'ordre de 6.2%.

Evolution des coûts
(en % du chiffre d'affaires)



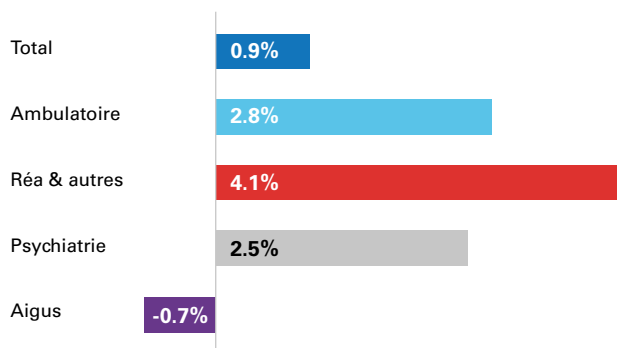
La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2023, les charges de personnel augmentent plus fortement que les autres coûts étant donné que le renchérissement de 2.8% a été accordé, tout comme la mise en œuvre de l'initiative des soins. À contrario, l'EBITDAR diminue de manière significative comme le montre le graphique précédent.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2019, des revenus conséquents grâce à une activité en hausse et des charges maîtrisées ont permis d'atteindre un ratio de croissance élevé. En 2020, le taux de croissance reste stable vu que le résultat HVS est proche de 0. Pour l'année 2021, la compensation de l'Etat explique le ratio de croissance positif. En 2022, bien que l'activité ait connu une bonne reprise, les charges augmentent plus fortement avec l'inflation et les différentes initiatives déployées en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. En 2023, pour une deuxième année consécutive, les charges augmentent davantage que les recettes. Ceci s'explique par l'inflation qui s'est poursuivie, diverses initiatives pour l'amélioration des conditions de travail et une activité en-deçà des attentes.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur hospitalier



Par rapport à l'année dernière, nous constatons globalement une très faible croissance du chiffre d'affaires. La réadaptation est le secteur qui a augmenté le plus fortement. L'activité aigue diminue et est compensée par la hausse de l'activité ambulatoire. Ceci s'explique par la tendance générale constatée depuis de nombreuses années du transfert de l'activité stationnaire vers l'ambulatoire.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	2023 Comptes consolidés CHF	2022 Comptes consolidés CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	754'600'433	749'551'291
Autres produits d'exploitation	19	82'586'193	59'799'670
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	9'563'464	6'662'769
Total produits		846'750'089	816'013'730
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	149'070'715	147'546'797
Charges de personnel	22	588'209'399	544'358'558
Autres charges d'exploitation	23	102'676'500	98'099'236
Total Charges d'exploitation		839'956'614	790'004'592
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		6'793'475	26'009'138
Amortissements sur immobilisations corporelles	7	15'123'409	15'545'243
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1'369'762	1'838'452
Total Amortissements		16'493'171	17'383'696
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-9'699'696	8'625'443
Produits financiers	26	25'391	26'112
Charges financières (-)	27	-1'100'225	-353'281
Résultat financier		-1'074'834	-327'169
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-681'376	-482'189
Utilisation des fonds affectés	14	841'566	1'066'996
Résultats des fonds pour les fonds affectés		160'190	584'808
RÉSULTAT ORDINAIRE		-10'614'340	8'883'081
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)		0	0
Produits exceptionnels		0	0
Résultat exceptionnel		0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		-10'614'340	8'883'081
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-1'919'187	-17'913'974
Utilisation des fonds libres	16/17	1'198'138	1'208'390
Résultat des fonds libres		-721'049	-16'705'584
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		-11'335'389	-7'822'503

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2023

	Notes	2023 CHF	2022 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		-11'335'389	-7'822'503
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	15'123'409	15'545'243
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'369'762	1'838'452
Variation des fonds affectés	14	560'640	-584'808
Variation des fonds libres	16	218	16'705'584
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-24'511'036	-14'666'355
Variation des stocks et en cours de facturation	4	-8'713'636	-4'388'222
Variation des autres créances	3	-4'557'242	525'606
Variation des actifs de régularisation	5	2'540'032	-3'685'670
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	11'713'560	2'309'533
Variation des autres dettes à court terme	11	-5'164'978	-1'039'553
Variation des provisions	13	31'573	253'427
Variation des passifs de régularisation	12	1'273'007	6'664'235
Variation des autres dettes à long terme	15	-123'004	-126'614
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		-21'793'082	11'528'356
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	0	0
Diminution d'immobilisations financières	6	-257'988	25'104
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-68'681'435	-46'909'437
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-3'646'097	-2'236'754
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-72'585'519	-49'121'087
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Diminution des dettes financières à court terme	9	42'291'658	-4'000'000
Augmentation des dettes financières à long terme	9	40'000'000	45'000'000
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		82'291'658	41'000'000
Flux de trésorerie		-12'086'944	3'407'268
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		19'073'394	15'666'126
Liquidités à la fin de l'exercice		6'986'451	19'073'394
Variation des liquidités		-12'086'944	3'407'268

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2023, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Après 2019, le renouvellement de la certification a eu lieu en 2023 sur la base des comptes 2022.

71'030
entrées aux urgences



Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, SZO : • Hôpital de Brigue (y c. PZO) • Hôpital de Viège	100%	-	Intégration globale
HVS, CHVR : • Hôpital de Sierre • Hôpital de Sion • Hôpital de Martigny • Clinique St-Amé • Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR) • Compagnie des Ambulances	100%	-	Intégration globale

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissements non consolidés

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion
- IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de Santé)

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité > 50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1'825 jours (5 ans) : 20 % patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

À noter que pour les débiteurs étrangers de l'ICH, une provision, basée sur le taux de perte moyen des trois derniers exercices, est spécifiquement calculée.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les

stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En raison de la pandémie, un stock de réserve a été constitué (à titre exceptionnel) pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Sur la base d'une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur a été enregistrée.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement

est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans
Logiciels (licences achetées, comme p. ex. pour les systèmes d'exploitation)	4 ans
ERP (Entreprise Ressource Planning) / SIC (Système d'information clinique)	8 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation estimée avec prudence, généralement sur une période de quatre ans au maximum.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéfice reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014 :

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées de l'État du Valais.



21.2

millions de francs
d'EBITDAR

847

millions de francs
de chiffre d'affaires

Note 1	Trésorerie	31.12.2023	31.12.2022
	Caisses	144'715	169'296
	Chèques postaux	101'024	148'542
	Banques	6'740'712	18'755'557
		6'986'451	19'073'394

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2023	31.12.2022
	Débiteurs patients	141'183'586	128'962'862
	Débiteur État du Valais	14'987'792	1'893'532
	Débiteurs facturation non patients	9'518'297	9'736'292
	Ducroire	-3'124'114	-2'538'161
		162'565'561	138'054'525

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2023	31.12.2022
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	5'834'846	1'277'604
		5'834'846	1'277'604

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2023	31.12.2022
	Stocks médicaments	6'656'521	6'902'563
	Stocks matériel médical et implants	10'306'500	10'268'924
	Stocks économats	45'917	52'762
	Stocks magasins centraux	3'855'869	4'365'527
	Stocks produits alimentaires	264'372	250'470
	Stocks combustible	561'923	593'811
	Stocks informatique	130'265	208'128
	Stocks technique	0	29'010
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	36'673'581	27'110'117
	Etat au 31.12	58'494'947	49'781'311
	Variation de stock	849'828	2'274'547
	Variation de stock prestations non décomptées	-9'563'464	-6'662'769
	Etat au 01.01	49'781'311	45'393'088

La valeur des stocks a très légèrement baissé par rapport à l'année précédente mais reste très stable. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent, pour une deuxième année consécutive, une forte augmentation en raison de plusieurs cas longue durée, notamment t en psychiatrie.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2023	31.12.2022
	Vacances non prises	19'348	0
	Heures supplémentaires	683'112	527'314
	Charges payées d'avance	4'933'678	5'845'236
	Produits à recevoir	4'785'684	6'589'304
		10'421'822	12'961'854

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2023	31.12.2022
	Titres	5'232	4'992
	Prêts « formation » aux collaborateurs	28'020	29'115
	Autres immobilisations financières	284'158	25'315
		317'410	59'422

Note 7**Immobilisations corporelles**

2022	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	67'500'456	22'762'007	84'930'248	11'931'897	9'993'822	65'523'609	262'642'038
Entrées	-	-	-	-	-	46'909'437	46'909'437
Transfert	1'758'640	1'106'040	5'317'598	595'182	1'774'201	-10'551'660	-
Sorties		-10'800	-206'642	-	-1'419'396		-1'636'839
Etat au 31.12	69'259'096	23'857'247	90'041'204	12'527'079	10'348'626	101'881'386	307'914'637
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	12'334'047	7'704'968	48'372'269	8'157'322	6'963'282	-	83'531'889
Amortissements	2'113'745	1'140'106	8'692'920	1'178'817	2'419'654		15'545'243
Sorties		-10'800	-206'642	-	-1'419'396		-1'636'839
Etat au 31.12	14'447'793	8'834'274	56'858'548	9'336'139	7'963'540	-	97'440'294
Valeur comptable au 31.12	54'811'303	15'022'972	33'182'657	3'190'940	2'385'086	101'881'386	210'474'343

2023	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	69'259'096	23'857'247	90'041'204	12'527'079	10'348'626	101'881'386	307'914'637
Entrées	-	-	-	-	-	68'681'435	68'681'435
Transfert	8'023'217	697'316	9'615'184	583'983	34'264	-18'953'964	0
Sorties	-	-127'947	-2'897'038	-55'358	-217'351	-	-3'297'693
Etat au 31.12	77'282'313	24'426'616	96'759'350	13'055'704	10'165'539	151'608'856	373'298'378
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	14'447'793	8'834'274	56'858'548	9'336'139	7'963'540	-	97'440'294
Amortissements	2'336'168	1'230'361	8'803'754	990'637	1'762'489	-	15'123'409
Sorties	-	-127'947	-2'897'038	-55'358	-217'351	-	-3'297'693
Etat au 31.12	16'783'961	9'936'689	62'765'264	10'271'418	9'508'679	-	109'266'009
Valeur comptable au 31.12	60'498'352	14'489'927	33'994'087	2'784'286	656'860	151'608'856	264'032'369

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2022	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	9'732'422	1'549'534	11'281'956
Entrées	-	2'236'754	2'236'754
Transfert	702'074	-702'074	-
Sorties	-160'015	-	-160'015
Etat au 31.12	10'274'480	3'084'214	13'358'695
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	4'404'832	-	4'404'832
Amortissement	1'838'452	-	1'838'452
Sorties	-160'015	-	-160'015
Etat au 31.12	6'083'269	-	6'083'269
Valeur comptable au 31.12	4'191'211	3'084'214	7'275'426

2023	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	10'274'480	3'084'214	13'358'695
Entrées	-	3'646'097	3'646'097
Transfert	389'942	-389'942	-
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12	10'664'422	6'340'369	17'004'791
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	6'083'269	-	6'083'269
Amortis.	1'369'762	-	1'369'762
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12	7'453'031	-	7'453'031
Valeur comptable au 31.12	3'211'391	6'340'369	9'551'760

Note 9 1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2022	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt
Dettes bancaires à court terme	0	0	0	0	
Total à court terme	0	0	0	0	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.36% - 0.65%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	100'200'000	100'200'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme			110'200'000	110'200'000	

2023	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	42'291'658	0	0	42'291'658	taux SARON + 0.75%
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	1.00%
Total à court terme	82'291'658	0	0	82'291'658	
Dettes bancaires à long terme	0	0	10'000'000	10'000'000	0.65% - 1.70%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	167'800'000	167'800'000	0.05% - 1.80%
Total à long terme	0	0	177'800'000	177'800'000	

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 10.0 lié à la construction de la stérilisation centrale (dont MCHF 4.0 à un taux variable), celui du parking couvert de Sion pour MCHF 25.2 et de divers emprunts de MCHF 142.6 pour le financement courant des constructions.

2) Dettes financières à court / long terme sans intérêts

2022	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	27'600'000	27'600'000	0%
Total	40'000'000	0	27'600'000	67'600'000	

TOTAL 2022	40'000'000	-	137'800'000	177'800'000	
-------------------	-------------------	----------	--------------------	--------------------	--

TOTAL 2023	82'291'658	-	177'800'000	260'091'658	
-------------------	-------------------	----------	--------------------	--------------------	--

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

Les financements du fonds de roulement et du crédit de construction n'ont pas porté d'intérêts en 2022. En 2023, ceux-ci ont porté intérêts de 1.00% à 1.80%.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2023	31.12.2022
	Fournisseurs	37'114'816	25'401'256
		37'114'816	25'401'256

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2023	31.12.2022
	Créancier TVA	289'168	270'580
	Acomptes patients	756'706	834'899
	Etat du Valais	643'857	394'996
	Assurances sociales et prévoyance	5'248'924	11'732'403
	Créanciers personnel	3'737'146	3'145'958
	Autres créanciers	915'032	376'975
		11'590'833	16'755'811

L'acompte de décembre 2023 pour la Caisse de compensation du canton du Valais a été versé en janvier 2024.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2023	31.12.2022
	Vacances non prises	7'867'439	7'815'631
	Heures supplémentaires	7'549'299	7'548'851
	Autres charges à payer	15'665'921	14'683'682
	Produits encaissés d'avance	1'417'786	1'179'274
		32'500'445	31'227'438

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2022	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	490'000	-	490'000
	Attribution	475'000	268'427	743'427
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-490'000	-	-490'000
	Etat au 31.12	475'000	268'427	743'427
	Année 2023	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	475'000	268'427	743'427
	Attribution	505'000	270'000	775'000
	Utilisation	-	-	-
	Dissolution	-475'000	-268'427	-743'427
	Etat au 31.12	505'000	270'000	775'000

La provision comprend les cas de responsabilité civile.

83

conventions et accords
de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.



Note 14 Fonds affectés

Désignation	01.01.2022	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2022
Fonds affectés DG					
Fds des syndicats-2E0002	869'335	482'189	951'580	0	399'944
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'658	0	13	0	4'645
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	14'721	0	0	0	14'721
Total Fonds affectés DG	888'715	482'189	951'593	0	419'311
Fonds affectés ICH					
Fds Infomed	150'000	0	115'404	0	34'596
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	66'000	66'000	0	0
Total Fonds affectés ICH	150'000	66'000	181'404	0	34'596
Fonds affectés SZO					
Fds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	423'442	0	0	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	1'462'157	548'189	1'132'996	0	877'349

Désignation	01.01.2023	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2023
Fonds affectés DG					
Fds des syndicats-2E0002	399'944	503'174	503'178	0	399'940
Fds Promotion de la Santé-2E0003	4'645	0	46	0	4'599
Fds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	14'721	0	0	0	14'721
Fds Dons Pandémies/Epidémies	0	0	4'781	172'403	167'622
Fds Insuffisance Cardiaque VS	0	14'235	68'996	58'583	3'822
Total Fonds affectés DG	419'311	517'409	577'000	230'986	590'705
Fonds affectés ICH					
Fds Infomed	34'596	0	34'596	0	0
Fds 2271-SCAHT-2A0930	0	66'000	66'000	0	0
Total Fonds affectés ICH	34'596	66'000	100'596	0	0
Fonds affectés SZO					
Fds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	0	323'442
Fds Kunst am Bau	100'000	0	0	0	100'000
Fds Schülerbetreuung HES-S22ZD005	0	0	0	820	820
Fds Freizeitclub SZO	0	7'340	12'041	29'433	24'732
Fds ALS SZO	0	6'364	2'487	0	3'877
Total Fonds affectés SZO	423'442	13'704	14'528	30'253	452'871
Fonds affectés CHVR					
Fds CDT/Martigny	0	3'000	2'943	2'423	2'480
Fds ligue pulmonaire	0	0	50'363	207'141	156'777
Fds Anesthésie Simulations ALS	0	59'263	41'445	110'315	128'133
Fds «Du bien-être contre mon cancer»	0	22'000	22'000	1'101	1'101
Fds centenaire Malévoz-2UP001	0	0	0	32'029	32'029
Fds Etude hémodialyse AMGEN - (Meier)	0	0	0	56'558	56'558
Fds Etude Sapaldia-2RMO04	0	0	32'689	50'025	17'335
Total Fonds affectés CHVR	0	84'263	149'441	459'591	394'413
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	877'349	681'376	841'566	720'830	1'437'989

La variation entre 2022 et 2023 s'explique par une revue de la définition des fonds affectés par rapport aux fonds libres.

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2023	31.12.2022
	Autres dettes à long terme	171'349	202'147
	Revenus différés	230'514	322'719
		401'862	524'866

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usagé) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2025-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2023) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16	Fonds libres				
Désignation	01.01.2022	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2022
Direction générale	883'784	23'925	49'953	0	857'756
Fonds libres - services	494'715	200	3'992	0	490'923
Fonds libres - recherches	389'070	23'725	45'962	0	366'833
ICH	1'110'578	331'540	294'798	0	1'147'320
Fonds libres - services	768'284	140'869	104'128	0	805'026
Fonds libres - recherches	342'294	190'670	190'670	0	342'294
SZO	559'876	168'878	111'637	0	617'117
Fonds libres - services	559'876	168'878	111'637	0	617'117
CHVR	3'405'946	838'722	752'001	0	3'492'668
Fonds libres - services	2'580'343	738'366	630'991	0	2'687'718
Fonds libres - recherches	825'604	100'357	121'010	0	804'950
Total Fonds libres Hôpital du Valais	5'960'185	1'363'065	1'208'390	0	6'114'860

Désignation	01.01.2023	Produits / Attribution	Utilisation	Reclassement	31.12.2023
Direction générale	857'756	338'927	208'563	-230'986	757'135
Fonds libres - services	490'923	0	0	-172'403	318'520
Fonds libres - recherches	366'833	338'927	208'563	-58'583	438'615
ICH	1'147'320	326'304	356'251	0	1'117'372
Fonds libres - services	805'026	53'303	88'251	0	770'078
Fonds libres - recherches	342'294	273'000	268'000	0	347'294
SZO	617'117	161'067	124'000	-30'253	623'931
Fonds libres - services	617'117	161'067	124'000	-30'253	623'931
CHVR	3'492'668	680'630	531'570	-459'591	3'182'136
Fonds libres - services	2'687'718	562'723	327'595	-353'009	2'569'837
Fonds libres - recherches	804'950	117'907	203'975	-106'583	612'300
Total Fonds libres Hôpital du Valais	6'114'860	1'506'928	1'220'384	-720'830	5'680'575

Depuis 2020, un fonds (classifié sous Direction générale) dédié au COVID-19 est existant suite à l'obtention de dons privés. En 2021, un montant de KCHF 600 a été imputé sur le fonds de Recherche HVS, également classifié sous Direction générale.

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2023	31.12.2022
	Recettes d'investissements	30'693'073	47'359'408
	Investissement non activables	-210'920	-108'384
	Amortissements	-13'853'084	-14'628'985
	Loyers	-13'851'263	-13'740'927
	Intérêts calculés selon CAE	-2'343'301	-2'330'204
	Attribution au fonds de compensation	434'504	16'550'909

	2023	2022
Etat au 01.01	183'640'942	167'090'033
Attribution au fonds de compensation	434'504	16'550'909
Etat au 31.12	184'075'446	183'640'942

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO). L'attribution du minimum au fonds de compensation pour 2023 a été convenue d'un commun accord avec l'organe de révision externe et le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2023	31.12.2022
	Recettes assurances et autres garants	495'203'888	481'389'095
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	21'975'181	29'344'994
	Contributions cantonales aux tarifs	236'306'725	225'216'071
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	7'368'625	16'650'468
	Autres prestations aux patients	3'294'811	3'594'946
	Autres prestations aux patients, part investissements	14'667	18'486
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-9'563'464	-6'662'769
		754'600'433	749'551'291

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2023	31.12.2022
	Produits des loyers	7'714'547	8'094'198
	Produits des loyers, part investissements	263'428	248'394
	Prestations au personnel et tiers	34'139'424	30'778'692
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	1'024'628	1'049'340
	Subventions	39'414'711	19'596'121
	Subventions, part investissements	29'454	32'925
		82'586'193	59'799'670

En date du 31 janvier 2024, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a validé la demande d'attribuer le budget notifié du financement cantonal et non pas le montant effectif à travers une PIG exceptionnelle en lien avec une activité en recul sur l'exercice 2023. Cette décision a, pour conséquence, l'enregistrement d'une subvention exceptionnelle de MCHF 5.06 sur l'exercice 2023 (2022: MCHF 5.96 de compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie).

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2023	31.12.2022
	Prestations non facturées	8'848'353	6'292'310
	Prestations non facturées « cas à cheval »	715'111	370'459
		9'563'464	6'662'769

Au 31.12.2023 la variation pour les prestations non facturées et les «cas à cheval» a été conséquente. La forte hausse des prestations non facturées est due principalement à une augmentation du volume des cas non facturés.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2023	31.12.2022
	Médicaments (y c. produits sanguins)	69'143'258	67'473'739
	Matériel, instruments, implants et textiles	58'735'589	56'282'169
	Films et matériel de photographie	580'542	554'553
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	13'435'276	16'626'123
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	7'176'050	6'610'215
		149'070'715	147'546'797

L'augmentation des charges de matières premières et consommables est due principalement à la hausse générale des prix due à l'inflation et, dans une moindre mesure, à celle de l'activité ambulatoire refacturée en direct aux patients.

Note 22	Charges de personnel	31.12.2023	31.12.2022
	Médecins	118'651'092	111'076'845
	Honoraires des médecins	10'702'192	9'725'826
	Personnel soignant	166'616'520	152'802'923
	Personnel médico-technique	47'222'368	43'171'704
	Personnel médico-thérapeutique	19'395'738	17'651'799
	Services sociaux	1'760'548	1'728'182
	Personnel de maison et de cuisine	34'068'865	32'230'405
	Services logistiques et techniques	9'772'350	9'378'962
	Personnel administratif	73'543'280	67'619'525
	Total salaires	481'732'953	445'386'171
	Charges sociales	100'371'577	93'633'284
	Charges du personnel	6'104'868	5'339'103
	Total autres charges du personnel	106'476'446	98'972'387
		588'209'399	544'358'558

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2023	31.12.2022
	Produits alimentaires	10'410'940	10'037'528
	Charges de ménage	8'040'728	7'419'953
	Entretien et réparation	18'703'223	18'054'375
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	6'256'458	5'965'589
	Énergie et eau	7'775'049	6'405'490
	Administration et informatique	18'937'037	17'288'182
	Autres charges liées aux patients	6'928'988	7'054'448
	Autres charges non liées aux patients	10'484'554	10'602'868
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	15'139'525	15'270'804
		102'676'500	98'099'236

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2023	31.12.2022
	Amortissements immobiliers	2'706'275	2'401'087
	Amortissements mobiliers, équipements	12'417'134	13'144'156
		15'123'409	15'545'243

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2023	31.12.2022
	Amortissements immobilisations incorporelles	1'369'762	1'838'452
		1'369'762	1'838'452

Note 26	Produits financiers	31.12.2023	31.12.2022
	Produits des intérêts de capitaux	8'177	7'631
	Autres produits financiers	17'214	18'480
		25'391	26'112

Note 27	Charges financières	31.12.2023	31.12.2022
	Intérêts à court terme sur c/c	770'617	76'230
	Charges d'intérêts hypothécaires	195'400	147'904
	Frais bancaires et postaux	134'208	129'147
		1'100'225	353'281

Note 28 Transactions avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.

	31.12.2023	31.12.2022
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	14'987'792	1'893'532
Créancier Etat VS	-643'857	-394'996
Prêt Etat VS	-207'800'000	-167'800'000
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	236'306'725	225'216'071
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	7'368'625	16'650'468
Subventions mandats SSP	31'428'712	10'867'651
Correction contributions cantonales exercices antérieurs	0	-124'425
Subventions diverses hors SSP	2'549'344	2'674'021
Subventions corporations, fondations, privé	3'157'935	3'677'622
Part investissements subventions	6'322	5'747

Note 29 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2023	31.12.2023			2023	2022
PRESV	0	0	0	0	40'314'007	40'314'007	37'337'839
Total	0	0	0	0	40'314'007	40'314'007	37'337'839

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2023.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2023 d'environ 108.38% (2022 : 107.88%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2023, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2023, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2023 ni au 31.12.2022.

Il n'existe pas de dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) au 31.12.2023 (2022 : CHF 2'582'980).

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2022	31.12.2022			2022	2021
PRESV	0	0	0	0	37'337'839	37'337'839	35'983'124
Total	0	0	0	0	37'337'839	37'337'839	35'983'124

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2022 d'environ 107.45% (2021 : 120.98%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2022, il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. À fin 2022, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2022 ni au 31.12.2021.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 2'582'980 au 31.12.2022 (2021 : CHF 1'883'933).

Note 30 Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2023	31.12.2022
Honoraires versés à l'organe de révision	147'000	147'000
Honoraires pour autres prestations	0	0
	147'000	147'000

Note 31 Gestion des risques

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 32 Engagements éventuels**Planification hospitalière (art. 13 LEIS)**

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Lors du bouclage au 31.12.2023, le Service de la santé publique (SSP) du Canton du Valais nous a informé qu'aucune réduction n'aurait lieu en 2023 malgré le dépassement de l'activité dans certains domaines.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

TARMED

En juin 2016, tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED. Comme ces assureurs exigeaient une baisse de la valeur du point, aucun accord n'a pu être trouvé pour 2017 et la procédure de fixation du tarif d'autorité a été engagée.

Le Conseil d'Etat a fixé d'autorité le 28 novembre 2018 la valeur de point TARMED dès 2017 à 89 ct pour HSK et tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel). Cette fixation a fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) de la part de ces deux groupes d'assureurs.

L'HVS et le Groupe Mutuel ont signé un contrat TARMED depuis 2018.

Avec le Groupe CSS qui a dénoncé la convention TARMED en 2017, le Conseil d'Etat a suspendu la procédure de fixation 2018 en cours jusqu'à ce que la procédure de fixation 2017 pour tarifsuisse et HSK soit terminée.

Le TAF a rendu son jugement le 8 juin 2022. La décision attaquée a été annulée et la cause renvoyée au Conseil d'Etat. Le Canton a effectué l'instruction complémentaire exigée fin 2023 et la nouvelle fixation d'autorité de la valeur de point TARMED 2017 pour l'Hôpital du Valais pourrait intervenir courant 2024, après consultation des parties.

Dans l'intervalle l'HVS facture provisoirement le point TARMED à CHF 0.87.

Note 33 Engagements hors bilan**TVA de Groupe**

L'Hôpital du Valais est titulaire d'un numéro de TVA de Groupe, dont l'Institut central des hôpitaux fait partie. Les entités sont solidairement responsables des engagements ouverts à la date de clôture.

Note 34 Événements subséquents à la date de clôture

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 26 mars 2024.

Note 35 Continuité d'exploitation

L'Hôpital du Valais, à l'image des hôpitaux publics en Suisse, fait face à une situation financière préoccupante due, entre autre, à un souci de sous-financement lié aux tarifs hospitaliers. La continuité d'exploitation n'est, pour l'heure, pas remise en question mais nécessite un suivi rigoureux afin de redresser la situation. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration, de concert avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, a défini des mesures visant à stabiliser la situation financière de l'HVS dans la mesure de ses possibilités.



6'031

collaboratrices et collaborateurs
sur l'ensemble du canton du Valais.



Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	494'163	496'469
Créances résultant de livraisons et de prestations	109'350'986	97'411'622
Autres créances à court terme	98'334	156'211
Stocks et en cours de facturation	41'915'331	33'417'573
Actifs de régularisation	4'591'960	5'175'327
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	156'450'774	136'657'202
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	142'873	16'182
Immobilisations corporelles	182'161'377	148'327'011
Immobilisations incorporelles	341'415	448'900
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	182'645'666	148'792'094
TOTAL DES ACTIFS	339'096'440	285'449'296
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	12'623'370	10'388'758
Autres dettes à court terme	17'041'322	12'533'452
Provisions à court terme	660'000	621'000
Passifs de régularisation	19'503'287	17'496'168
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	49'827'979	41'039'377
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	184'322'827	137'569'125
Autres dettes à long terme	565'762	202'147
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	184'888'590	137'771'272
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'182'136	3'492'668
Fonds de compensation des investissements	112'622'651	112'190'053
Résultat de l'exercice	-11'424'917	-9'044'074
TOTAL FONDS PROPRES	104'379'871	106'638'647
TOTAL DES PASSIFS	339'096'440	285'449'296

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	225'471	202'469
Créances résultant de livraisons et de prestations	30'631'829	29'808'051
Autres créances à court terme	746'137	794'290
Stocks et en cours de facturation	8'354'367	7'083'329
Actifs de régularisation	1'224'682	1'327'787
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	41'182'485	39'215'926
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	0	11'441'778
Immobilisations corporelles	55'322'879	33'569'864
Immobilisations incorporelles	68'582	60'687
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	55'391'460	45'072'330
TOTAL DES ACTIFS	96'573'946	84'288'256
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6'335'079	4'916'161
Autres dettes à court terme	2'570'156	1'578'195
Provisions à court terme	115'000	94'000
Passifs de régularisation	6'406'546	4'026'782
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	15'426'781	10'615'138
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	9'286'593	423'442
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	9'286'593	423'442
FONDS PROPRES		
Fonds libres	623'931	617'117
Fonds compensation des investissements	71'452'795	71'450'889
Résultat de l'exercice	-216'155	1'181'670
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	71'860'571	73'249'676
TOTAL DES PASSIFS	96'573'946	84'288'256

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	6'239'473	2'232'208
Créances résultant de livraisons et de prestations	7'404'641	8'600'909
Autres créances à court terme	82'470	16'935
Stocks et en cours de facturation	8'117'801	9'072'281
Actifs de régularisation	2'001'358	3'151'302
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	23'845'743	23'073'635
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	138'017	5'625
Immobilisations corporelles	20'847'626	21'919'138
Immobilisations incorporelles	271'948	267'134
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	21'257'591	22'191'897
TOTAL DES ACTIFS	45'103'334	45'265'532
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9'494'493	7'514'632
Autres dettes à court terme	671'457	463'187
Passifs de régularisation	3'403'358	6'851'853
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	13'569'308	14'829'673
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	0	34'596
Dettes financières à long terme portant intérêts	22'731'205	21'781'971
Revenu différé	230'514	322'719
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	22'961'718	22'139'287
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'117'372	1'147'320
Réserves provenant de bénéfices cumulés	7'119'252	7'079'351
Résultat de l'exercice	305'683	39'901
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	8'572'307	8'296'572
TOTAL DES PASSIFS	45'103'334	45'265'532

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2023 Comptes	2022 Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	355'498'922	346'304'159
Contributions cantonales aux tarifs	180'257'952	177'752'274
Diverses recettes	25'822'559	25'676'242
Subventions diverses	26'233'630	11'060'484
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-283'829	-283'829
TOTAL PRODUITS	587'529'234	560'509'330
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	125'507'475	119'516'240
Charges de personnel	375'455'531	348'659'002
Autres charges d'exploitation	89'076'096	83'571'828
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	590'039'101	551'747'070
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	-2'509'867	8'762'260
Amortissements sur immobilisations corporelles	7'557'366	7'707'686
Amortissements sur immobilisations incorporelles	38'280	184'124
TOTAL AMORTISSEMENTS	7'595'646	7'891'810
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	-10'105'513	870'450
Produits financiers	8'643	4'625
Charges financières (-)	-811'565	-184'099
RÉSULTAT FINANCIER	-802'923	-179'474
Attribution aux fonds affectés (-)	-84'263	0
Utilisation des fonds affectés	149'441	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	65'178	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	-10'843'258	690'977
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	-10'843'258	690'977
Attribution aux fonds libres (-)	-680'630	-838'722
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁵	-432'598	-9'648'329
Utilisation des fonds libres	531'570	752'001
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-581'658	-9'735'051
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	-11'424'917	-9'044'074

⁵ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2023 Comptes	2022 Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	120'376'338	121'629'618
Contributions cantonales aux tarifs	63'339'970	64'031'248
Diverses recettes	10'427'197	10'889'278
Subventions diverses	8'178'031	3'532'959
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	604'535	604'535
TOTAL PRODUITS	202'926'071	200'687'639
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	41'587'770	43'288'401
Charges de personnel	126'903'534	116'172'883
Autres charges d'exploitation	31'744'002	30'404'626
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	200'235'306	189'865'910
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	2'690'765	10'821'729
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'774'104	2'587'718
Amortissements sur immobilisations incorporelles	35'081	87'802
TOTAL AMORTISSEMENTS	2'809'185	2'675'520
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	-118'420	8'146'208
Produits financiers	8'130	7'894
Charges financières (-)	-67'716	-12'612
RÉSULTAT FINANCIER	-59'586	-4'718
Attribution aux fonds affectés (-)	-13'704	0
Utilisation des fonds affectés	14'528	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	824	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	-177'182	8'141'490
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	-177'182	8'141'490
Attribution des fonds libres (-)	-154'817	-168'878
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁶	-1'906	-6'902'580
Utilisation des fonds libres	117'750	111'637
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-38'974	-6'959'820
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	-216'155	1'181'670

⁶ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2023 Comptes	2022 Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	162'517'842	163'329'721
Autres produits d'exploitation	8'032'625	6'994'217
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	93'474	-34'217
TOTAL PRODUITS	170'643'941	170'289'721
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	87'622'787	90'883'155
Charges de personnel	59'742'833	56'614'266
Autres charges d'exploitation	19'706'113	19'656'383
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	167'071'732	167'153'804
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'135'917	3'572'209
Amortissements sur immobilisations corporelles	3'098'735	2'934'301
Amortissements sur immobilisations incorporelles	69'268	118'939
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'168'003	3'053'240
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	404'206	82'677
Produits financiers	8'293	9'309
Charges financières (-)	-171'360	-130'746
RÉSULTAT FINANCIER	-163'067	-121'437
Attribution des fonds affectés (-)	-66'000	0
Utilisation des fonds affectés	100'596	115'404
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	34'596	115'404
RÉSULTAT ORDINAIRE	275'735	76'643
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	275'735	76'643
Attribution des fonds libres (-)	-326'304	-331'540
Utilisation des fonds libres	356'251	294'798
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	29'947	-36'742
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	305'683	39'901



676

personnes travaillent
dans les cuisines,
restaurants et cafétérias
de l'Hôpital du Valais.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2023	2022
Médecins	718.35	677.10
Personnel soignant	1'663.24	1'614.83
Personnel médico-technique	484.43	463.89
Personnel médico-thérapeutique	200.69	187.42
Services sociaux	17.86	17.74
Personnel de maison et de cuisine	486.40	467.14
Services logistiques et techniques	103.42	104.56
Personnel administratif	744.92	716.46
Total	4'419.31⁷	4'249.14

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

L'augmentation des dotations s'explique par le renforcement des ressources médico-soignants, mais aussi par la stratégie de digitalisation (personnel administratif) et par la mise en œuvre progressive de l'initiative des soins également par le renforcement de postes du personnel de maison et de cuisine comme ceux des administratifs au sein des centres hospitaliers afin de soulager les professionnels de la santé.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2023	2022
Centre Hospitalier du Haut-Valais	913.89	870.58
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'869.21	2'763.54
Institut Central des Hôpitaux	448.80	442.64
Centre de Services	141.39	132.29
Direction générale	46.00	40.08
Total	4'419.31	4'249.14

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2023	2022
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'301	1'259
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'890	3'803
Institut Central des Hôpitaux	622	622
Centre de Services	166	157
Direction générale	75	69
Total⁸	6'031	5'882

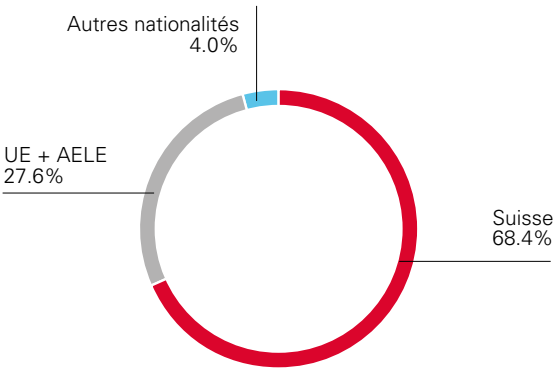
⁷ Dans le total sont compris 24 EPT en heures supplémentaires pour 2023 (2022 : 25)

⁸ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2023		2022	
Suisse	4'127	68.4%	4'111	69.9%
UE + AELE	1'663	27.6%	1'557	26.5%
Autres nationalités	242	4.0%	214	3.6%
Total	6'031	100.0%	5'882	100.0%

Globalement, la répartition entre les différentes nationalités reste très stable bien que la proportion des collaborateurs suisses diminue au fil des années.



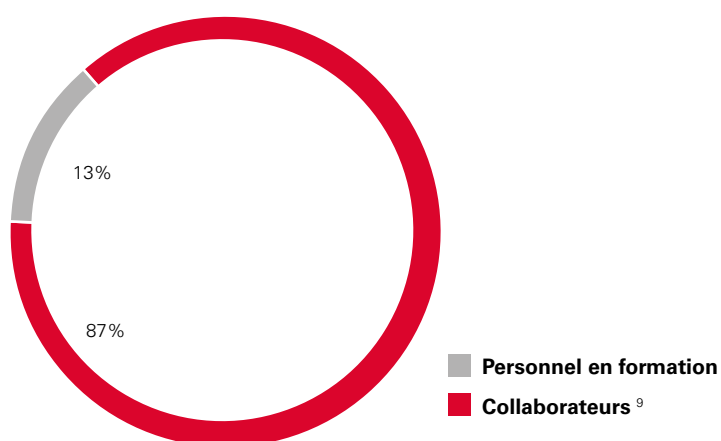
Taux de rotation du personnel

	2023	2022
Médecins	11.3%	10.8%
Personnel soignant	11.3%	12.1%
Personnel médico-technique	8.1%	8.1%
Personnel médico-thérapeutique	13.5%	13.8%
Services sociaux	6.8%	6.9%
Personnel de maison et de cuisine	6.5%	8.9%
Services logistiques et techniques	9.3%	4.7%
Personnel administratif	11.9%	11.0%
Total	10.5%	10.9%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

D’une manière générale, une stabilisation du taux de rotation est constatée après une forte hausse en 2022. Élément réjouissant, le taux de rotation du personnel médical dans sa globalité a tendance à ralentir. Le taux de rotation du personnel au sein de l’HVS est toujours nettement inférieur à la moyenne suisse (22.4% en 2019) selon le dernier rapport national sur le personnel de Santé en Suisse publié par l’Observatoire suisse de la santé courant 2021.

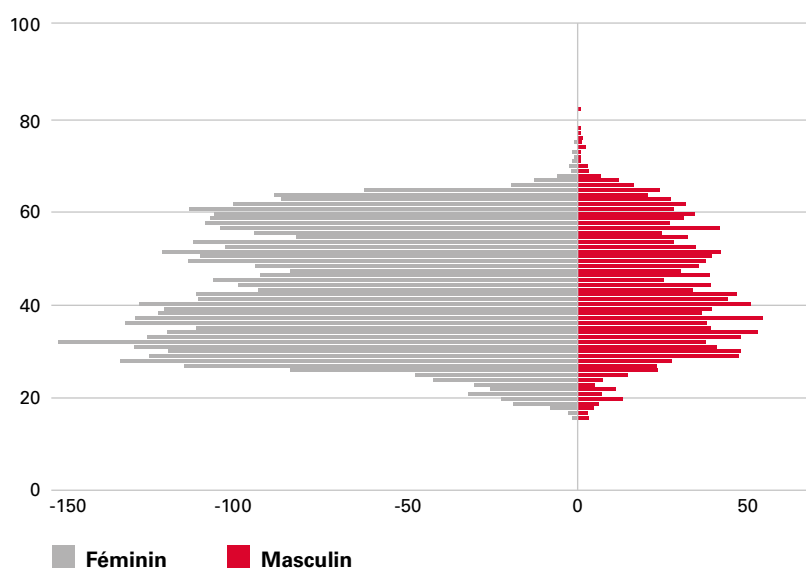
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

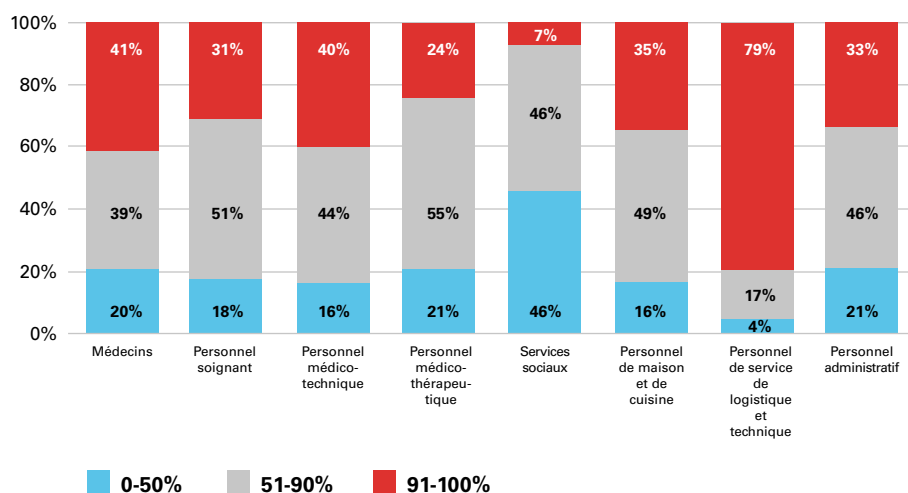
Pyramide des âges



La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs⁹ au sein de l'HVS.

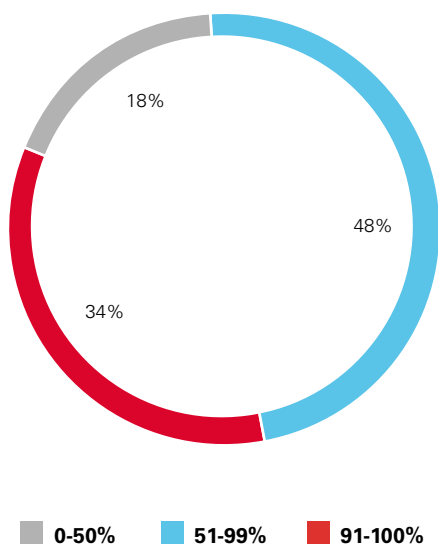
⁹ Le terme collaborateurs comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité, employé-e-s CDI / Interne



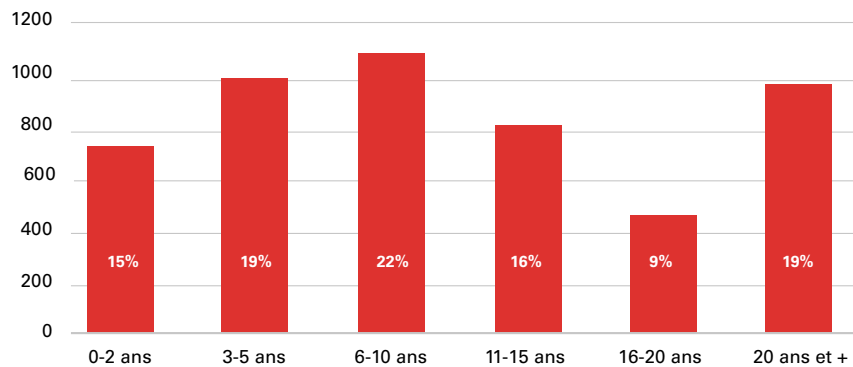
Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme interne et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Répartition totale des taux d'activité



Au niveau HVS, environ 2/3 des collaborateurs travaillent à un taux d'activité réduit. Ce taux est quasiment identique à l'année précédente.

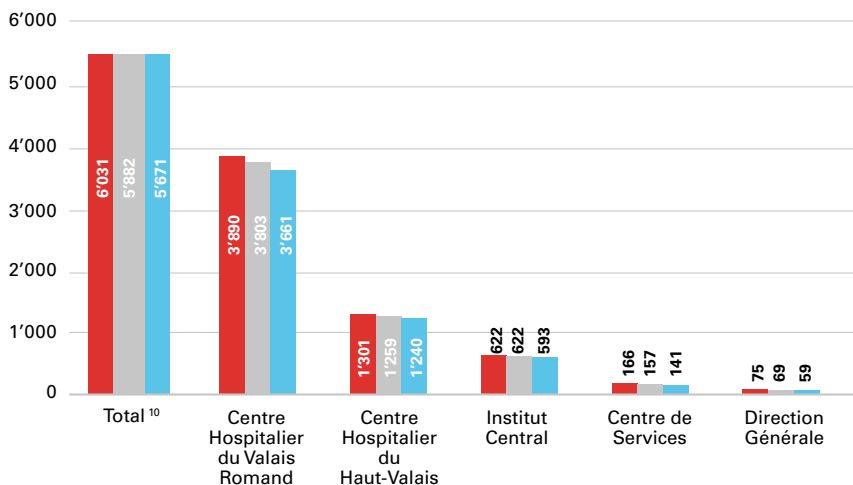
Taux de fidélisation des employé-e-s CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés de l'HVS considérés comme internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Par rapport aux deux derniers exercices, les chiffres 2023 restent extrêmement stables étant donné que la répartition est identique à l'exercice passé.

Evolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹⁰ Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.



1038

employé·e·s
dans l'administration,
sur un total de 6'031.

Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration



Pascal Strupler
Président
Berne



Verena Sarbach-Bodenmüller
Vice-présidente
Viège



Emilie Praz
Membre
Sierre



Dr Josy-Philippe Cornut
Membre
Evionnaz



Alain de Preux
Membre
Veyras



Dr Roman Kuonen
Membre
Loèche



Bernard Monnet
Membre
Martigny

Direction générale



Prof. Eric Bonvin
Directeur général



Frédéric Fragnière
Secrétaire général



Dr Pierre Alain Triverio
Directeur du Centre
Hospitalier du Valais
Romand



Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre
Hospitalier du Haut-
Valais



Dr Pierre Turini
Médecin-directeur de
l'Institut Central des
Hôpitaux



Thomas Werlen
Directeur Finances &
Centre de Services



Dr Thomas Nierle
Directeur médical
du Centre Hospitalier
du Valais Romand



Dr Reinhard Zenhäusern
Directeur médical
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais



Chrystel Carrupt
Directrice des soins
du Centre Hospitalier
du Valais Romand



Killian Ambord
Directeur des soins
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais

Conseil d'administration



M. Bernard Monnet, M. Alain de Preux,
Me Mylène Cina (remplacée par Me Emilie Praz [en médaillon] dès le 1^{er} mai 2023),
M. Pascal Strupler, président, Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente,
Dr Roman Kuonen, Dr Josy-Philippe Cornut
(de gauche à droite).

État-major de la Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Jalila Pellaud, cheffe gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais
- M. Jean Perrenoud, documentaliste
- M. Pascal Tritz, responsable innovation
- Mme Snjezana Lugari, responsable du Centre de formation francophone

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- Dr Pierre Alain Triverio, directeur
- Dr Thomas Nierle, directeur médical
- Mme Chrystel Carrupt, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Dominik Lorenz, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central des Hôpitaux

- Dr Pierre Turini, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Dr Michel Rossier, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe du service des ressources humaines
- M. Cédric Jacquemet, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Lynn Bonvin, cheffe du service Data Management & Analytics
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- M. Pascal Strupler, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Emilie Praz, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Arnaud Violland, membre



Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat du Canton du Valais sur l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidées du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1er octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'Hôpital du Valais par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

APROA AG

Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée
Co-réviseur responsable

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Pierre-Alain Kummer
Expert-réviseur agréé
Co-réviseur responsable

Pascal Indermitte
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 26 mars 2024



